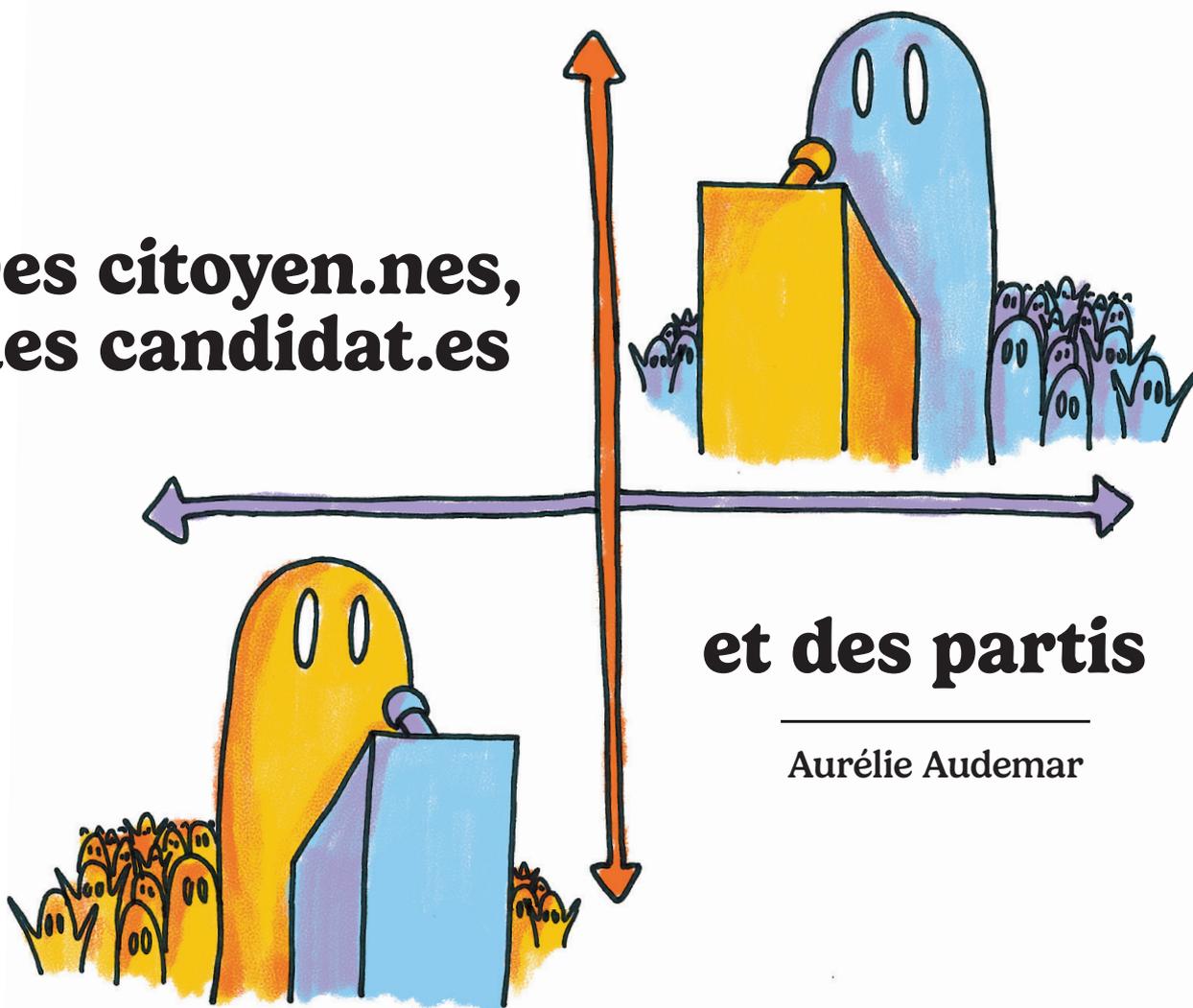


**Des citoyen.nes,
des candidat.es**



et des partis

Aurélie Audemar

DÉMOCRATIE EN PÉRIL, ENTRE LASAGNES
INSTITUTIONNELLES ET CITOYEN.NES DÉSABUSÉ.E.S

DOSSIER 3

Réalisations 2024 - *Espaces de vie et vivre ensemble*

1001 idées pour une
alphabétisation
émancipatrice



« *1001 idées pour une alphabétisation émancipatrice* »
Une collection produite par le centre de documentation
du Collectif alpha

Le Collectif d'alphabétisation développe ses activités selon deux axes. D'une part, un travail d'alphabétisation proprement dit, d'autre part un travail de développement et de promotion d'une alphabétisation de qualité.

➤ **En ce qui concerne l'axe « alphabétisation »**, ses objectifs sont de permettre aux adultes d'apprendre à parler, lire, écrire, calculer, ... pour se débrouiller dans la vie quotidienne et atteindre leurs différents objectifs personnels, mais aussi pour acquérir des capacités de réflexion et d'analyse pour comprendre et participer à la transformation des rapports sociaux, économiques, politiques et culturels afin d'établir une société juste et démocratique.

➤ **En ce qui concerne l'axe de promotion**, ses objectifs sont de produire, de diffuser et de mettre à la disposition de tous, via un centre de documentation et des actions de formations de formateurs, les outils nécessaires pour mener à bien leurs actions.

Les réalisations de la collection « *1001 idées pour une alphabétisation émancipatrice* » s'inscrivent dans le deuxième axe de notre action et en articulation avec les pratiques menées dans le premier axe.

Le centre de documentation met en effet à la disposition de toutes près de 13.000 ressources. De nombreux outils pédagogiques du monde de l'édition sont peu en phase avec l'alphabétisation populaire. Nous avons souhaité au fil des années apporter ces outils manquants en les créant. Pour ce faire, nous avons développé la collection « *1001 idées pour une alphabétisation émancipatrice* » au sein de laquelle nous créons les ressources pédagogiques spécifiques au secteur de l'alphabétisation populaire.

Il s'agit d'offrir des ressources en alphabétisation dans une visée émancipatrice qui répondent au mieux aux questions de ses lectrices actuelles et potentielles. Pour ce faire, nous créons des outils, des démarches pédagogiques, des analyses et/ou études autour de questions citoyennes, problématiques relevées auprès des actrices de l'alphabétisation.

Pour rendre ces créations visibles, lisibles, exploitables et accessibles, elles sont proposées à la fois dans leur version physique dans notre centre de documentation et téléchargeable depuis notre catalogue en ligne.

Contenu du dossier pédagogique

Présentation et enjeux de la collection <i>Démocratie en péril, entre lasagnes institutionnelles et citoyen.nes désabusé.e.s</i>	p5
Le dossier en bref	p9
1. Qui vote et qui ne vote pas ?	p11
<i>Objectifs et matériel</i>	12
1.1. Élections régionales, fédérales, communales et européennes : Qui doit participer au vote ? À qui on interdit de participer ?	p13
1.2. Le suffrage universel : qui fait partie de cet « universel » ?	p18
1.3. Cela a toujours été ainsi en Belgique ?	p21
<i>Dossier informatif pour le formateur, la formatrice</i>	25
2. Des valeurs, des partis, des candidat.e.s ?	p29
<i>Objectifs et matériel</i>	30
2.1. Les axes idéologiques : construction d'éléments de réflexions et grille d'analyse	p32
2.2. Parti politique et mouvement, collectif citoyen : qu'est-ce que c'est ?	p43
2.3. Les partis politiques en Belgique	p45
2.4. Groupes politiques en Europe	p49
<i>Dossier informatif pour le formateur, la formatrice</i>	57

3. Voter dans l'intérêt de qui ? Diriger dans l'intérêt de qui ?	p61
<i>Objectifs et matériel</i>	62
3.1. Nos préoccupations, nos aspirations, nos utopies, ce qu'on voudrait comme société	p64
3.2. Voter / ne pas voter : en débat - Des éléments pour se décider	p68
3.3. Être citoyen.ne, ce n'est pas seulement voter : quelles autres actions collectives possibles ?	p72
3.4. Les assemblées citoyennes	p73
3.5. Où on revisite le tout	p76
<i>Dossier informatif pour le formateur, la formatrice</i>	77
Quelques ressources téléchargeables	p81

*« Quand un pauvre entre dans l'isoloir,
il me fait penser à un crocodile qui
entre dans une maroquinerie. »*

Coluche¹

1 : Humoriste et comédien français, bref candidat aux élections présidentielles en 1981.

Présentation et enjeux de la collection *Démocratie en péril, entre lasagnes institutionnelles et citoyen.nes désabusé.e.s*

On nous demande bientôt notre avis sur qui doit diriger nos espaces de vie à différentes échelles. Parce qu'il est difficile de travailler les nombreuses questions de société posées par ces 5 élections, nous avons créé la collection *Démocratie en péril, entre lasagnes institutionnelles et citoyen.nes désabusé.e.s* au sein de laquelle nous avons développé quatre dossiers pédagogiques accompagnés de matériel d'animation.

Ces quatre dossiers ont été tous conçus dans le même objectif : proposer des démarches pédagogiques en alpha pour avoir des éléments de réflexion et d'informations et permettre à chaque participant.e aux formations de prendre des décisions lors des élections. L'enjeu du travail proposé est que chacun.e puisse identifier qui a le droit de vote, si il, elle souhaite voter et pour quoi et qui voter.

S'informer sur l'organisation politique en Belgique et en Europe est nécessaire pour pouvoir effectuer des choix d'électeurices. Cependant, la complexité des institutions empêche un grand nombre d'entre nous de se retrouver dans les méandres des fameuses lasagnes institutionnelles belges et européennes. Cette collection ne veut, cependant, donner d'illusion à personne : ce n'est pas en présentant des quantités d'informations indigestes qui se voudraient être le plus exhaustives possibles sur l'organisation politique de la Belgique et de l'Union Européenne que nous arriverions à faire en sorte que les personnes en

alpha comprennent mieux les enjeux démocratiques.

Cependant nous sommes contraints de considérer et de travailler un certain nombre d'informations sans quoi il est impossible de se représenter l'organisation politique. Pour créer ces outils pédagogiques, nous avons donc, d'abord, dû relever, parmi une masse d'informations, les données qui paraissaient indispensables à avoir pour poser des choix -tant que ce peut- éclairés, en projetant que chaque formatrice sélectionnera dans ce qui est proposé ce qui est le plus pertinent pour le groupe qu'il a en formation.

Une fois ce matériau identifié, le second travail a été de réaliser des démarches, c'est-à-dire de dépasser la forme de fiches informatives pour créer des propositions pédagogiques qui permettent de croiser les représentations des personnes, les informations officielles et d'aller vers la construction de nouveaux savoirs.

Ceci a été produit avec le souci constant de la posture de la formatrice, comme engageant dans la pensée et non comme guide de quoi penser.

Ce sujet, plus qu'un autre, demande de ne pas tomber dans des visions et postures moralisatrices mais impose une écoute attentive de ce qui se dit dans le groupe. Il oblige aussi à offrir des dispositifs en cohérence avec les 4 piliers de toute organisation démocratique : liberté, égalité, solidarité et tous responsables, 4 piliers indissociables sans quoi la démocratie est menacée.²

Il ne s'agit donc pas de faire de beaux exposés ex-cathedra mais d'inviter à une construction collective de savoirs.

Dans ce travail de compréhension des institutions existantes et de leur fonctionnement, chaque dossier de cette collection s'organise autour de questionnements inspirés de Platon pour analyser une société :

↗ **Qui exerce le pouvoir ?**

↗ **Pour le bien de Qui ?**

le premier dossier invite à s'intéresser aux élections et à la démocratie en général puis à l'organisation politique belge en particulier :

DOSSIER 1 LA BELGIQUE : QUI A LE POUVOIR ?



² : Majo Hansotte, *Mettre en œuvre les intelligences citoyennes*, Le Monde selon les femmes, 2013, pp 13 à 14

La deuxième partie propose de mieux comprendre le fonctionnement de l'Union Européenne et pour quelle institution nous sommes conviés à voter :

DOSSIER 2 L'UNION EUROPEENNE : QUI A LE POUVOIR ?



La troisième partie remet les citoyen.ne.s, c'est à dire nous toustes, au centre de l'attention :

DOSSIER 3 DES CITOYEN.NES, DES CANDIDAT.ES ET DES PARTIS

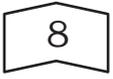


La quatrième partie se penche sur une autre échelle de pouvoir, celle dite, la plus proche des citoyen.ne.s :

DOSSIER 4 PROVINCES ET COMMUNES : QUI A LE POUVOIR ?



Aussi, de manière générale, parce que nous pensons qu'un réel processus démocratique implique non seulement que les citoyen.ne.s soient consulté.e.s mais qu'ils.elles participent pleinement aux étapes suivantes que sont les délibérations et les prises de décisions, cette collection *Démocratie en péril, entre lasagnes institutionnelles et citoyen.nes désabusé.e.s* invite à penser la participation au-delà des élections.



Le dossier en bref

Ce dossier pédagogique est le troisième des quatre qui constituent la série *Démocratie en péril, entre lasagnes institutionnelles et citoyennes désabusé.e.s.*

Il vise à mettre au travail les participant.e.s aux formations en alphabétisation autour d'une série d'éléments de réflexions et d'informations dans le but que chacun.e puisse prendre des décisions lors des élections, qu'elles soient à l'échelle de la Belgique ou de l'Union Européenne.

Cette troisième partie invite à s'interroger sur qui a été inclus au droit de vote et qui en a été exclu, au fil de l'histoire, pour comprendre de manière critique l'évolution de ce qui est nommé « *le suffrage universel* ».

Il est proposé ensuite de situer les idées politiques sur un axe idéologique, dans le but de donner une clé de lecture face aux propositions des candidat.e.s. Ceux-ci seront découverts via les mouvements citoyens, les partis belges et les groupes politiques européens.

Nous inviterons aussi à mettre à plat, dans le groupe en formation, les préoccupations, les vécus des personnes, leurs satisfactions et leurs frustrations en relation avec les actes des représentant.e.s politiques. Ceci permettra que chaque personne qui a le droit de vote puisse se positionner sur le fait de participer ou non au vote et si participation il y a, d'avoir des arguments pour savoir pour qui voter. Alors que ce droit de vote est le fruit de luttes, il est proposé de se pencher sur les arguments de ceux, celles, de plus en plus nombreux, qui refusent aujourd'hui de voter.

Enfin, parce que nous pensons qu'un réel processus démocratique implique non seulement que les citoyen.ne.s soient consulté.e.s mais qu'ils.elles participent pleinement aux étapes suivantes que sont les délibérations et les prises de décisions, ce dossier termine avec une animation autour de la question de la participation au-delà des élections.

1.
Qui vote et qui ne vote pas

OBJECTIFS

- Connaître les conditions requises pour voter selon les élections régionales, fédérales, européennes et communales
- Connaître les éléments fondamentaux du système électoral belge fixés par la Constitution
- Connaître des moments-clés de l'évolution du droit de vote en Belgique
- Créer une synthèse des critères
- Se positionner face à ces critères : sont-ils justes ou injustes ?

MATÉRIEL NON FOURNI

- Un écriteau « oui »
- Un écriteau « non »

MATÉRIEL FOURNI

- Annexe 1 : Photolangage (à retrouver aussi en annexe 1 du dossier 1 - *La Belgique : Qui a le pouvoir ?* de la série *Démocratie en péril, entre lasagnes institutionnelles et citoyen.nes désabusé.e.s*)
- Annexe 2 : Animation « Qui vote en Belgique ? » (tirée du dossier pédagogique *C'est quoi la Belgique ? - Une démarche d'éducation populaire à partir du musée BELvue* » par Bénédicte Verschaeren, paru en 2023.
- Synthèse 1 : Qui doit voter et qui ne peut pas voter et ce qu'on en pense

1.1. Élections régionales, fédérales, communales et européennes : Qui doit participer au vote ? À qui on interdit de participer ?

Première étape : Qui doit voter aux élections communales ?

Les personnes du groupe sont invitées, comme pour l'animation précédente, à se mettre debout au centre de la salle. D'un côté de la salle se trouve un panneau « *oui* », de l'autre, un panneau « *non* ».

Le, la formateurice va alors citer un premier critère :

« Avez-vous plus de 18 ans ? »

Les personnes qui ont plus de 18 ans se déplacent du côté « *oui* » de la salle, les personnes de moins de 18 ans, du côté « *non* ».

Le, la formateurice va alors citer un deuxième critère :

« Etes-vous inscrit dans une commune en Belgique depuis plus de 5 ans (peu importe votre nationalité) ? »

Les personnes qui sont inscrites dans une commune en Belgique depuis plus de 5 ans se mettent du côté « *oui* » de la salle, les autres, du côté « *non* ».

On fait le constat que ces personnes peuvent voter. Puis le, la formateurice va préciser les informations suivantes :

Les personnes non belges ne sont pas automatiquement inscrites sur les listes électorales et doivent donc faire la démarche pour pouvoir voter. Une fois inscrite, comme pour les Belges, le vote est obligatoire.

On précise également ceci concernant toutes les élections : il ne faut pas avoir été exclu du droit de vote. C'est-à-dire : « *Selon le Code élec-*

toral, Les personnes ayant été condamnées à une peine criminelle - perpétuité, travaux forcés, détention et réclusion - sont définitivement exclues de l'électorat.³»

On demande ensuite :

« Qui n'a pas le droit de voter à ces élections dans le groupe ? Quel(s) critère(s) l'en empêche(nt) ?

Qu'en pensez-vous ? Est-ce juste / injuste ? Pourquoi ? »

On complète la première partie du tableau de synthèse 1: *Élections communales*

Synthèse 1 : Qui doit voter – qui ne peut pas voter et ce qu'on en pense

Élections communales

Qui doit voter ?

Qui ne peut pas voter ?

Est-ce juste ? Injuste ? Pourquoi ?

Élections régionales et fédérales

Qui doit voter ?

Qui ne peut pas voter ?

Est-ce juste ? Injuste ? Pourquoi ?

Élections européennes

Qui doit voter ?

Qui ne peut pas voter ?

Est-ce juste ? Injuste ? Pourquoi ?

3 : Source : <https://catalogue.be.brussels/fr/citoyen/citoyennete-documents/citoyennete/elections/qui-peut-voter-a-bruxelles>

Deuxième étape : qui doit voter aux élections fédérales et régionales en Belgique ?

Les personnes du groupe sont invitées à se mettre debout au centre de la salle. D'un côté de la salle se trouve un panneau « *oui* », de l'autre, un panneau « *non* ».

Le, la formateurice va alors citer un premier critère :

« Avez-vous plus de 18 ans ? »

Les personnes qui ont plus de 18 ans se déplacent du côté « *oui* » de la salle, les personnes de moins de 18 ans, du côté « *non* ».

Un deuxième critère est donné :

*« Etes-vous inscrit.e dans une commune
en Belgique ? »*

Les personnes qui sont inscrites aux registres de la population d'une commune en Belgique se mettent du côté « *oui* » de la salle, les autres, du côté « *non* ».

Un troisième critère est donné :

« Avez-vous la nationalité belge ? »

Les personnes qui sont belges se mettent du côté « *oui* » de la salle, les autres, du côté « *non* ».

On demande ensuite :

« Qui a répondu « oui » aux trois questions ? »

On fait le constat que ces personnes ont l'obligation de voter aux élections régionales et fédérales belges (voir dossier 1 *La Belgique qui a le pouvoir* de la série *Démocratie en péril, entre lasagnes institutionnelles et citoyen.nes désabusé.e.s* qui permet de travailler plus en détails ce que recouvrent ces élections).

On continue l'animation avec les questions suivantes :

*« Qui n'a pas le droit de voter à ces élections dans
le groupe ? Quel(s) critère(s) l'en empêche(nt) ?*

*Qu'en pensez-vous ? Est-ce juste / injuste ?
Pourquoi ? »*

On complète la deuxième partie de la synthèse 1 : *Élections régionales et fédérales*.

Troisième étape : Qui doit voter aux élections européennes ?

Les personnes du groupe sont invitées, comme pour l'animation précédente, à se mettre debout au centre de la salle. D'un côté de la salle se trouve un panneau « oui », de l'autre, un panneau « non ».

Le, la formateurice va alors citer un premier critère :

« Avez-vous plus de 16 ans ? »

Les personnes qui ont plus de 16 ans se déplacent du côté « oui » de la salle, les personnes de moins de 16 ans, du côté « non ».

Un deuxième critère est donné :

« Avez-vous la nationalité d'un des 27 pays de l'Union Européenne ? »

Les personnes dans ce cas se mettent du côté « oui » de la salle, les autres, du côté « non » (concernant les détails des pays qui forment l'Union Européenne, nous vous renvoyons vers le dossier 2 *L'Union Européenne : qui a le pouvoir de cette série Démocratie en péril, entre lasagnes institutionnelles et citoyen.nes désabusé.e.s*).

Un troisième critère est donné :

« Etes-vous inscrit.e dans une commune en Belgique ? »

Les personnes qui sont inscrites aux registres de la population d'une commune en Belgique se mettent du côté « oui » de la salle, les autres, du côté « non ».

On demande ensuite :

« Qui a répondu « oui » aux trois questions ? »

On fait le constat que ces personnes ont la possibilité l'obligation de voter aux européennes (Pour comprendre les élections européennes, voir aussi le dossier 2 *L'Union Européenne : qui a le pouvoir de cette série Démocratie en péril, entre lasagnes institutionnelles et citoyen.nes désabusé.e.s*).

On poursuit avec :

« Qui n'a pas le droit de voter à ces élections dans le groupe ? Quel(s) critère(s) l'en empêche(nt) ?

Qu'en pensez-vous ? Est-ce juste / injuste ? Pourquoi ? »

On complète la troisième partie de la synthèse 1 : *Élections européennes*

On relit l'ensemble du tableau. Puis on conclut sur ce qui nous semble de manière générale juste à garder et ce qui nous paraît devoir changer dans les critères de vote selon les niveaux de pouvoir : obligation ? nationalité(s) ? Inscription au registre d'une commune ? Durée du séjour ?

On termine par compléter la dernière partie de la synthèse 1 : *les critères de vote que nous proposons et que faire pour changer les conditions d'accès au vote (si cela semble nécessaire)*. Si ceux-ci restent les mêmes, il suffit de le noter.

Synthèse 1 :
Qui doit voter – qui ne peut pas voter et ce qu'on en pense

Élections communales

Qui doit voter ?

Qui ne peut pas voter ?

Est-ce juste ? Injuste ? Pourquoi ?

Élections régionales et fédérales

Qui doit voter ?

Qui ne peut pas voter ?

Est-ce juste ? Injuste ? Pourquoi ?

Élections européennes

Qui doit voter ?

Qui ne peut pas voter ?

Est-ce juste ? Injuste ? Pourquoi ?

Les critères de vote que nous proposons ?

Que faire pour changer les conditions d'accès au vote (si nécessaire) ?

1.2. Le suffrage universel : qui fait partie de cet « universel » ?

Le, la formateurice reprend les trois photos suivantes du photolangage annexe 1 du dossier 1 *La Belgique qui a le pouvoir* de la série *Démocratie en péril, entre lasagnes institutionnelles et citoyen.nes désabusé.e.s* et il, elle donne la consigne :

« Qu'est-ce que ces photos nous disent des règles concernant le vote en Belgique ? »



A partir des éléments apportés par le groupe, on donne ceux fournis officiellement⁴ :

- ↗ **Les élections se font au suffrage universel**
- ↗ **Le principe de la représentation proportionnelle est appliqué (voir p28 pour plus d'explication)**
- ↗ **Chaque électeur a une voix**
- ↗ **Le vote est secret**
- ↗ **Le vote est obligatoire**
- ↗ **Le vote a lieu sur le territoire de votre commune**

⁴ : Éléments tirés de : https://www.belgium.be/fr/la_belgique/pouvoirs_publics/democratie/elections

On précise que les éléments fondamentaux du système électoral belge sont fixés par la Constitution. La Constitution est l'ensemble des lois fondamentales qui déterminent les principales règles du pays.⁵

On va donner un par un ces éléments. A vous de voir selon votre groupe, si vous voulez aborder et travailler chaque point ou seulement quelques-uns.

Nous vous proposons de vous attarder un peu plus sur le premier élément avec le groupe « *Les élections se font au suffrage universel* ».

On fournit une définition, celle du Larousse, par exemple : « *Droit de vote pour tous les citoyens qui ont la capacité électorale.* ». Puis on demande :

« Si on prend le tableau de synthèse 1 qui doit voter – qui ne peut pas voter et ce qu'on en pense, est-ce que « l'universel », c'est tout le monde ? Que veut dire « qui a la capacité électorale » ? Qu'est-ce qui rend « capable » de voter ? »

Puis nous vous proposons de créer une définition avec le groupe de ce qu'est « *le suffrage universel* » dans les faits en 2024.

Synthèse 1 :

Qui doit voter – qui ne peut pas voter et ce qu'on en pense

Elections communales

Qui doit voter ?

Qui ne peut pas voter ?

Est-ce juste ? Injuste ? Pourquoi ?

Elections régionales et fédérales

Qui doit voter ?

Qui ne peut pas voter ?

Est-ce juste ? Injuste ? Pourquoi ?

⁵ : Source : <https://elections.inforjeunes.be/wp-content/themes/elections/media/dossier-pedagogique.pdf>

Elections européennes

Qui doit voter ?

Qui ne peut pas voter ?

Est-ce juste ? Injuste ? Pourquoi ?

Les critères de vote que nous proposons ?

Que faire pour changer les conditions d'accès au vote (si nécessaire) ?

Que veut dire « suffrage universel » ?

Le suffrage (ou droit de vote) « universel » dans les faits en 2024
(d'après qui vote et qui ne vote pas ?)

1.3. Cela a toujours été ainsi en Belgique ?

Nous vous proposons de reprendre une animation du dossier pédagogique « *C'est quoi la Belgique ? - Une démarche d'éducation populaire à partir du musée BELvue* » par Bénédicte Verschaeren en 2023 : « *Qui vote en Belgique* » pp 20 à 25. Vous la retrouverez en ↗ **annexe 2** de ce dossier.

Puis après avoir mené cette animation, nous vous invitons à ajouter la question suivante :

« *Qui n'a pas le droit de vote à ces différentes dates ?* »

Date	Pourcentage d'habitants ayant le droit de vote	Nombre d'habitants en Belgique	Qui a le droit de voter ?	Qui n'a pas le droit de voter ?
1830	1% ont le droit de vote	4 millions d'habitants	Droit de vote pour les hommes, mais pas tous = Suffrage censitaire masculin	Les personnes non belges (qui habitent ou non en Belgique, peu importe le nombre d'années), les femmes belges, les hommes qui ne peuvent pas payer le cens (élections payantes).
1893	22% ont le droit de vote	6,3 millions d'habitants	Droit de vote pour les hommes, mais pas encore tous = Suffrage universel masculin tempéré par le vote plural	Les personnes non belges (qui habitent ou non en Belgique, peu importe le nombre d'années), et les femmes belges, les hommes de moins de 25 ans
1919	28% ont le droit de vote	7,6 millions d'habitants	Droit de vote pour tous les hommes, mais les femmes votent au communal, mais pas pour le parlement national = Suffrage universel pur et simple pour les hommes	Les personnes non belges (qui habitent ou non en Belgique, peu importe le nombre d'années), et les femmes belges (sauf aux élections communales), les hommes de moins de 21 ans
1948	65% ont le droit de vote	8,6 millions d'habitants	Droit de vote pour tous, hommes et femmes belges = Suffrage universel pur et simple	Les personnes non belges (qui habitent ou non en Belgique, peu importe le nombre d'années), les Belges hommes et femmes de moins de 21 ans
2004	78% ont le droit de vote	10,4 millions d'habitants	Droit de vote aux non belges aux élections communales	Les personnes non belges qui habitent depuis moins de 5 ans, les personnes qui habitent en Belgique depuis plus de 5 ans et n'ont pas de titre de séjour, les personnes de moins de 18 ans.

On rappelle le fait que depuis 2024, les jeunes de plus de 16 ans peuvent voter aux élections européennes.

Pour finir, on reprend une dernière fois, le tableau de synthèse 1. On le relit et on demande au groupe de se projeter dans le futur :

*« L'accès au vote évolue au fil du temps.
D'après vous, en 2050, qui aura le droit de vote
et qui ne l'aura pas ? Pourquoi ? »*

Selon les réponses apportées, on complète ou on modifie la dernière partie de la synthèse 1 « *Les critères de vote que nous proposons ? Que faire pour changer les conditions d'accès au vote (si nécessaire) ?* » et on complète la partie « *Le suffrage (ou droit de vote) « universel » dans les faits en 2050 (d'après qui vote et qui ne vote pas ?)* »

Synthèse 1 : Qui doit voter – qui ne peut pas voter et ce qu'on en pense

Elections communales

Qui doit voter ?

Qui ne peut pas voter ?

Est-ce juste ? Injuste ? Pourquoi ?

Elections régionales et fédérales

Qui doit voter ?

Qui ne peut pas voter ?

Est-ce juste ? Injuste ? Pourquoi ?

Elections européennes

Qui doit voter ?

Qui ne peut pas voter ?

Est-ce juste ? Injuste ? Pourquoi ?

Les critères de vote que nous proposons ?

Que faire pour changer les conditions d'accès au vote (si nécessaire) ?

Que veut dire « suffrage universel » ?

Le suffrage (ou droit de vote) « universel » dans les faits en 2024
(d'après qui vote et qui ne vote pas ?)

Dans le futur

Le suffrage (ou droit de vote) « universel » dans les faits en 2050 (qui votera et qui ne votera pas ?)

Dossier informatif pour le formateur, la formatrice

-

Partie 1 : Qui vote et qui ne vote pas ?

- Les modalités d'inscription aux élections européennes
- Les critères pour voter selon les types d'élections
- Le principe de la représentation proportionnelle

Les modalités d'inscription aux élections européennes

« Les Européens résidant en Belgique (dès 16 ans) doivent s'inscrire s'ils veulent voter pour l'élection du Parlement européen. Ils ne figurent donc sur la liste des électeurs que si ils s'inscrivent au plus tard le 31 mars 2024.

S'ils s'inscrivent, le vote est obligatoire pour ces jeunes Européens. Vous trouverez plus d'informations sur la page de European Elections.⁶ »

Les non belges mais européens n'ont donc pas l'obligation de voter, ce n'est une obligation que s'ils se sont inscrits sur la liste des électeurs.

Les critères pour voter selon les types d'élections

Quelles sont les conditions requises pour voter ?⁷

➤ Pour toutes les élections

Trois conditions sont communes aux différentes élections :

6 : Source : <https://elections.fgov.be/node/111505>

7 : Sources : Ce texte provient de : <https://www.bruxelles-j.be/exercer-ta-citoyennete/quelles-sont-les-conditions-requises-pour-voter/>

-être âgé de 18 ans minimum.

Sauf pour les élections européennes (à partir de 2024), où les jeunes de 16 et 17 ans doivent voter. « Dans un arrêt du 21 mars 2024, la Cour constitutionnelle a jugé que les mineurs devront également être soumis à l'obligation de voter le 9 juin 2024. » <https://elections.fgov.be/electeurs/droit-de-vote-pour-les-belges-de-16-18-ans>. Le vote aux élections européennes est obligatoire pour les 16-17 ans, ils n'ont pas le choix d'aller voter.

-être inscrit aux registres de population d'une commune belge au jour de l'arrêt de la liste des électeurs (l'inscription au registre des étrangers de la commune est valable pour les élections européennes et communales) ;

-ne pas être suspendu de ses droits électoraux par une décision judiciaire.

➤ **Pour les élections législatives (fédérales), régionales, communautaires et provinciales**

Obligation de vote : tous les Belges résidant en Belgique ou inscrits au poste consulaire belge d'un pays étranger.

Possibilité de vote : seules les personnes de nationalité belge doivent voter.

Pas de droit de vote : toute personne ne possédant pas la nationalité belge.

Pour ces élections, l'exercice de la citoyenneté est lié à la nationalité. Il faut donc être belge pour voter. La manière dont la nationalité a été acquise (naissance, naturalisation, mariage, etc.) n'a pas d'importance.

A noter que les Belges résidant à l'étranger ne peuvent pas voter aux élections régionales, provinciales et communautaires. En effet, pour ces élections, l'électeur vote pour la région, province, communauté dans laquelle il est domicilié.

➤ **Pour les élections européennes**

Obligation de vote : toutes les personnes belges et majeures résidant en Belgique.

Possibilité de vote : toutes les personnes de 16 et 17 ans possédant la nationalité d'un des 27 pays membre de l'UE.

Pas de droit de vote : toutes les personnes qui ne possèdent pas la nationalité d'un des 27 pays membre de l'UE.

Toute personne majeure ressortissante de l'Union européenne et qui réside en Belgique peut participer à l'élection du Parlement européen et choisir des candidats figurant sur des listes belges. Pour pouvoir voter, il faut (en plus des conditions communes à toutes les élections) :

- posséder l'une des 27 nationalités d'un pays membre de l'Union européenne ;

- s'inscrire (sauf si tu es Belge) sur la liste des électeurs de la commune de résidence.

Dès lors, pour toutes les personnes inscrites sur la liste des électeurs, le vote devient obligatoire. Par ailleurs, toute personne ayant la nationalité européenne qui vote en Belgique, ne pourra bien sûr plus voter pour ces mêmes élections dans son pays d'origine.

Les Belges résidant à l'étranger (et inscrits sur une liste consulaire étrangère) peuvent participer aux élections européennes mais, contrairement aux Belges résidant en Belgique, n'y sont pas obligés. Pour pouvoir voter, ils doivent alors s'inscrire sur la liste des électeurs afin de signaler leur intention de vote (les consulats envoient généralement un courrier proposant de s'y inscrire).

➤ **Pour les élections communales**

Obligation de vote : les Belges résidant à Bruxelles et en Wallonie et les personnes étrangères inscrites sur la liste des électeurs.

Possibilité de vote : les Belges résidant en Flandre, les citoyens UE résidant en Belgique et, sous conditions, les citoyens hors UE résidant en Belgique.

Pas de droit de vote : tout citoyen (même belge) ne résidant pas en Belgique.

A noter qu'il est possible pour les personnes non belges qui se seraient inscrites sur la liste des électeurs de demander à en être retiré en envoyant une déclaration écrite auprès de leur commune de résidence, selon laquelle elles renoncent à leur possibilité de voter.

Date limite pour demander à être retiré de la liste des électeurs (citoyens non belges uniquement) : jusqu'à 3 mois avant la date des élections communales.

➤ **Les Belges résidant en Belgique**

Ils n'ont pas de condition supplémentaire (à celles communes à toutes les élections) à remplir pour y participer, à part habiter la commune pour laquelle on vote.

En 2021, le gouvernement flamand a supprimé l'obligation de vote aux prochaines élections communales pour les citoyens qui habitent une commune flamande.

➤ **Les Belges résidant à l'étranger**

Les Belges résidant à l'étranger et inscrits dans les registres consulaires de la population via une ambassade ou un consulat de Belgique à l'étranger, ne peuvent pas voter pour les élections communales. Ils ne sont en effet plus enregistrés dans un registre de la population relié à une commune.

➤ **Les citoyens de l'Union européenne**

Ils ont pu pour la première fois exercer leur droit de vote en 2000. Tout comme pour les élections européennes, le citoyen européen (sauf le

Belge) qui désire participer aux élections communales doit s'inscrire sur les listes électorales de sa commune.

➤ Les citoyens qui proviennent d'un État non-membre de l'Union européenne

Pour la première fois, ils ont pu participer aux élections communales en 2006. Pour pouvoir voter, ils doivent (en plus des conditions communes à toutes les élections) :

- résider en Belgique, à titre principal, depuis 5 ans au moins ;
- avoir un titre de séjour valable et être inscrit au registre de la population ou des étrangers (à l'exclusion du registre d'attente) ;
- introduire une demande pour s'inscrire sur les listes électorales de leur commune et signer une déclaration où ils s'engagent sur l'honneur à respecter la Constitution belge et la Convention européenne des droits de l'Homme.

Dès qu'ils sont inscrits sur la liste des électeurs, le vote devient obligatoire pour eux comme pour les Belges.

Pour toutes les informations pratiques du vote, nous vous renvoyons vers les liens suivants

<https://elections.fgov.be/electeurs-comment-voter/quel-mode-de-vote-dans-ma-commune>

<https://elections.fgov.be/electeurs-comment-voter/vote-papier>

<https://elections.fgov.be/electeurs-comment-voter/le-vote-electronique>

Le principe de la représentation proportionnelle est appliqué

Qu'est-ce que la représentation proportionnelle ?⁸

La représentation proportionnelle (RP) est un principe selon lequel le pourcentage de sièges dont dispose un parti au sein du corps législatif doit refléter le pourcentage de personnes ayant voté pour ce parti. Si un parti obtient 30 % des votes, il devrait obtenir environ 30 % des sièges. C'est le mode de scrutin le plus répandu dans le monde.

8 : Source : <https://fairvoteyukon.ca/quest-ce-que-la-representation-proportionnelle/>

2.
**Des valeurs, des partis,
des candidat.e.s ?**

OBJECTIFS

- Se faire une représentation des valeurs qui sous-tendent les choix politiques, les choix d'organisation de la société
- Mettre à plat ses connaissances et ses représentations des valeurs qui guident nos opinions et actions
- Se donner des grilles d'analyse pour comprendre les différents positionnements politiques
- Travailler sur des concepts fondamentaux comme les droits humains, l'égalité, la liberté et les questionner dans des situations concrètes
- Connaître les groupes et partis politiques en Belgique
- Avoir une représentation des groupes politiques au parlement européen
- Faire une correspondance entre les groupes politiques au parlement européen et les groupes et partis politiques en Belgique
- Connaître des collectifs et des mouvements citoyens en Belgique

MATÉRIEL FOURNI

Documents pour animer

- Annexe 3 : 3 images qui questionnent l'égalité
- Annexe 4 : 9 images pour comprendre l'échiquier politique (Captures d'écran de la vidéo <https://www.youtube.com/watch?v=5PFPFdDw6lQ>)
- Annexe 5 : blasons vierges des partis
- Annexe 6 : L'Union Européenne en 2024 en carte (ou à récupérer du dossier 2 de la collection *Démocratie en péril, entre lasagnes institutionnelles et citoyen.nes désabusé.es*)
- Annexe 7 : les groupes politiques au parlement européen en février 2024
- Annexe 8 : Correspondance des groupes politiques européens et belges - à compléter

Synthèses

- Synthèse 2 : l'échiquier politique
- Synthèse 3 : les groupes et partis belges sous forme de tableau
- Synthèse 4 : la liste des thèmes qui préoccupent les partis
- Synthèse 5 : La correspondance des groupes politiques européens et belges
- Synthèse 6 : La correspondance des groupes politiques européens et belges avec le nombre d'élus.

MATÉRIEL NON FOURNI

- Vidéo : *l'échiquier politique* de l'asbl CIVIX au Canada, visionnable via <https://www.youtube.com/watch?v=5PFPFdDw6lQ>
- Un vidéoprojecteur
- Les fiches « *couleurs politiques* » produites par l'asbl Cultures et Santé dans leur mallette pédagogique « *Les couleurs politiques en Belgique* » (disponibles au prêt dans notre centre de documentation ou dans celui de Cultures et Santé et en téléchargement via <https://www.cultures-sante.be/nos-outils/outils-education-permanente/item/256-les-couleurs-politiques-en-belgique.html>)

2.1. Les axes idéologiques : construction d'éléments de réflexions et grille d'analyse

a) Un texte de référence : la Déclaration des Droits Humains

Nous proposons de partir de l'article premier de la déclaration des droits humains⁹, de la lire et/ou de l'écrire selon le groupe.

*« Tous les êtres humains naissent libres et égaux
en dignité et en droits.*

*Ils sont doués de raison et de conscience et
doivent agir les uns envers les autres dans un es-
prit de fraternité. »*

Puis de relever :

*« Tous les êtres humains naissent libres et égaux
en dignité.*

*Ceci signifie que nous partons du principe que
toutes les vies humaines ont, au moment de leur
venue sur terre (leur naissance), la même valeur.
Une vie= une vie.*

Remarque : il est important d'insister sur le fait que ceci ne dit pas que nous sommes tous les mêmes, mais que, peu importe qui nous sommes, nos vies ont la même valeur.

*« Tous les êtres humains naissent libres et égaux
en droits.*

*Tout le monde doit avoir les mêmes droits. Le
droit de quoi ? »*

On liste ensemble des types de droit d'après les représentations du groupe.

9 : <https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>

On peut se référer ensuite, pour compléter, à une documentation d'Amnesty International¹⁰. On peut y lire les 30 droits et libertés énoncés dans la DUDH (Déclaration Universelle des Droits Humains) dont :

- ↗ le droit à la liberté d'expression
- ↗ le droit à l'éducation
- ↗ le droit de solliciter l'asile
- ↗ le droit à la vie
- ↗ le droit à la liberté
- ↗ le droit à la vie privée
- ↗ des droits économiques, sociaux et culturels, comme le droit à la sécurité sociale, à la santé et à un logement convenable.

Pour chacun des droits, on cherche un exemple qui l'illustre. Puis on interroge :

« Avons-nous tous en Belgique accès à ces droits ? Pourquoi ? »

« Peut-on dire que la Déclaration des Droits Humains est respectée en Belgique ? Pourquoi ? »

b) Tous égaux mais tous différents – les risques de la vie

On repart du principe d'égalité de la Déclaration des Droits Humains « *Une vie = une vie* » où on donne la même valeur à chaque vie humaine. Cependant nous sommes tous différents.e.s.

On invite les personnes à faire une croix sur un papier (simple feuille de brouillon) quand la réponse est oui aux questions suivantes :

- ↗ *« Connaissez-vous quelqu'un... »*
- ↗ *Qui a des lunettes ?*
- ↗ *Qui a du diabète ?*
- ↗ *Qui a été obligé de quitter son pays d'origine ?*
- ↗ *Qui a déjà dû emprunter de l'argent à la banque ?*
- ↗ *Qui est déjà tombé malade et n'a pas pu travailler ?*
- ↗ *Qui a dû accoucher par césarienne ?*

10 : Source : <https://www.amnesty.org/fr/what-we-do/universal-declaration-of-human-rights/>

- ↗ *Qui est âgé et malade et/ou qui n'a plus la force de travailler ?*
- ↗ *Qui a perdu son travail et/ou qui ne trouve pas de travail ?*
- ↗ *Qui n'a pas eu la possibilité d'aller à l'école ?*
- ↗ *Qui n'a pas les moyens de payer un logement ou qui ne trouve pas de logement ?*
- ↗ *Qui a dû fuir (une famille, un pays, ...) ?*

On met en commun si tout le monde a fait des croix et combien. On questionne :

« D'après ces exemples, quelles sont les risques de la vie ?

En voyez-vous d'autres ?

Quelles sont les ressources nécessaires pour vivre dignement ? »

Quelques exemples de « risques » : la maladie, la perte d'emploi, le handicap (vue qui nécessite des lunettes), la vieillesse avec perte de capacité physique qui entraîne la dépendance à autrui, un accouchement difficile

Quelques exemples de ressources nécessaires pour vivre dignement : se soigner, se former, avoir accès à des ressources économiques, avoir un logement...

c) C'est quoi l'injustice ou la justice sociale ?

On montre les images¹¹ (↗ **annexe 3**) une par une. On fait observer et décrire pour chacune (après avoir expliqué à quoi correspondent les mots) :

La palissade

Le terrain de sport

Les trois personnes : un grand, un moyen, un petit

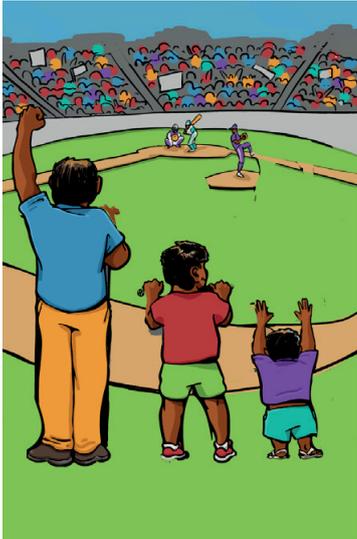


Image 1

Dans cette image, tout le monde a la même taille de tabouret. On fait comme si tout le monde était pareil. On donne à tout le monde la même chose. Le plus petit ne voit pas, tant pis pour lui.

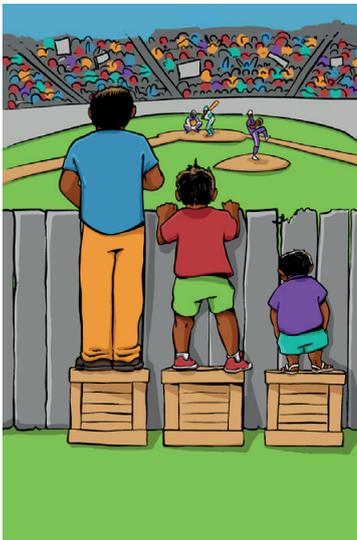


Image 2

Dans cette image, on donne un tabouret à chacun en fonction de sa taille, de sorte que chacun puisse voir : on adapte l'aide aux besoins de chacun.



Image 3

Dans cette image, la palissade a disparu. On a enlevé ce qui empêchait au plus petit de voir. Chacun peut rester comme il est, avec ses différences.

Puis on interroge :

« Quelle est pour vous la situation la plus injuste ? La plus juste ? »

« Pour chacune des images, pensez-vous à des situations auxquelles vous avez été confrontées (peu importe le pays ou la région du monde) en lien avec les risques de la vie que nous avons vus précédemment (la maladie, la perte d'emploi, le handicap, la vieillesse, devoir quitter sa famille, son pays) ? »

Selon les réponses du groupe, vous pouvez compléter avec d'autres exemples :

Sur des aspects socioéconomiques :

Image 1 : les allocations familiales qui sont les mêmes quelque soient le patrimoine et les revenus des familles,

Image 2 : les allocations familiales en fonction de la situation familiale et des revenus,

Image 3 : plus besoins d'allocations familiales, les accès aux services sont gratuits (transport, crèche, école,...) ou événements culturels (musée, théâtre, cinéma).

L'accès aux soins de santé :

Image 1 : si vous êtes en bonne santé, vous pouvez participer, si vous êtes en mauvaise santé, tant pis pour vous.

Image 2 : vous aurez droit à des soins adaptés à vos besoins.

Image 3 : le plus important est la prévention, on élimine ce qui peut rendre malade (tout le monde a accès à une alimentation saine, à un logement sain, à des dépistages,..)

Le droit de vivre dans un lieu sûr :

Image 1 : certain.e.s naissent, vivent dans un pays (ou une famille) en guerre ou dans un pays (ou une famille) pauvre ou dans une région où le changement climatique a rendu impossible le fait d'y habiter, tant pis pour eux, car d'autres vivent dans des endroits où il n'y a pas la guerre, ils sont riches et ils aiment utiliser les ressources mêmes si elles sont polluantes (comme prendre souvent l'avion).

Image 2 : vous naissez, vivez dans un pays (ou une famille) en guerre ou dans un pays (ou une famille) pauvre ou dans une région où le changement climatique a rendu impossible le fait d'y habiter, grâce à des aides (internationales ? continentales ? nationales ?) vous sera donnée la possibilité d'accéder à une vie décente, dans un autre pays.

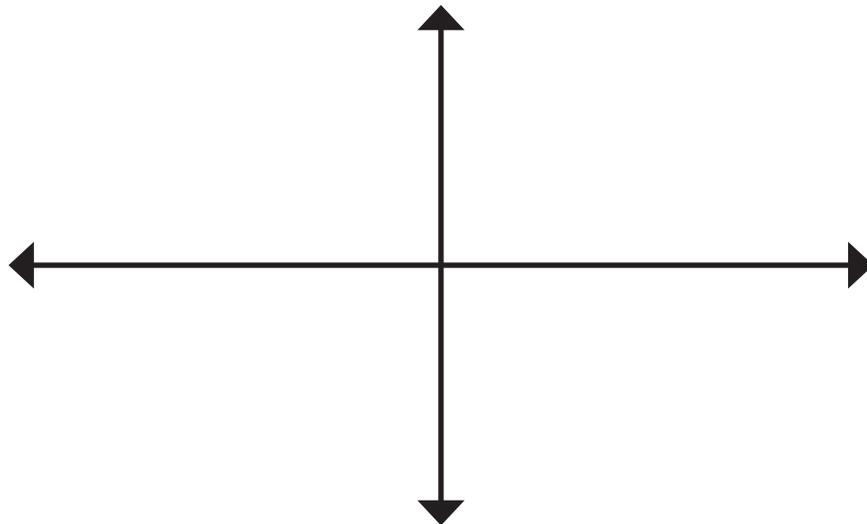
Image 3 : vous naissez, vivez dans un pays (ou une famille) en guerre ou dans un pays (ou une famille) pauvre ou dans une région où le changement climatique a rendu impossible le fait d'y habiter, on va lutter avec vous contre ce qui cause la guerre, la pauvreté, le changement climatique.

Suite à ces réflexions, on va, lors des étapes suivantes, faire le lien entre ces situations et les principales idéologies politiques.

**d) L'échiquier politique - Diriger dans l'intérêt de qui ?
De celui qui dirige, de certains groupes sociaux,
de la majorité, de toutes ?**

À l'aide de la vidéo « *l'échiquier politique* »¹² de l'asbl CIVIX au Canada, on va construire avec le groupe une grille d'analyse qui permettra d'y classer les candidat.e.s et les partis.

On distribue à chacun.e une feuille A3 sur laquelle on invite à tracer deux lignes de longueur égale avec des flèches. Le, la formateurice fait le même tracé au tableau :



On montre l'ensemble de la vidéo vidéo « *l'échiquier politique* » de l'asbl CIVIX au Canada, avec pour unique consigne :

« *Qu'allons-nous écrire sur ces lignes ?
Que représentent-elles ?* »

On complète une première fois les deux axes avec ce que le groupe a compris.

On distribue ensuite les 9 images suivantes (➔ **annexe 4**), captures d'écran de la vidéo. Chaque image a un numéro. S'il y a plus de 9 participant.e.s, deux auront la même image et si il y en a moins de 9, les personnes se partagent les images, certain.e.s en auront deux. On donne la consigne :

« On va regarder de nouveau la vidéo. Chaque personne va être responsable d'écouter et de retenir les informations qui concerne son image. »



Image 1

Politiques économiques : droite ou gauche ?



Image 2

Des taxes pour financer les services sociaux, les services publics et donner un accès à un maximum de personnes à ces services.



Image 3

Intervention de l'état via des subventions et des réglementations pour remédier au déséquilibre du marché. Les valeurs principales sont la solidarité, les libertés fondamentales et l'égalité (droits humains) et la justice sociale.



Image 4

Libre marché : concurrence et choix des consommateurs. Les valeurs principales sont la liberté d'entreprendre et la propriété privée.



Image 5

Moins de services sociaux et publics et moins de taxes.

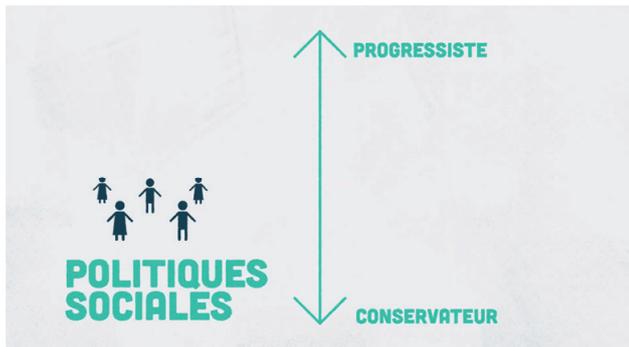


Image 6

Politiques sociales : progressiste ou conservateur ?



Image 7

Justice sociale, changement des pratiques établies



Image 8

Programmes pour réduire les inégalités

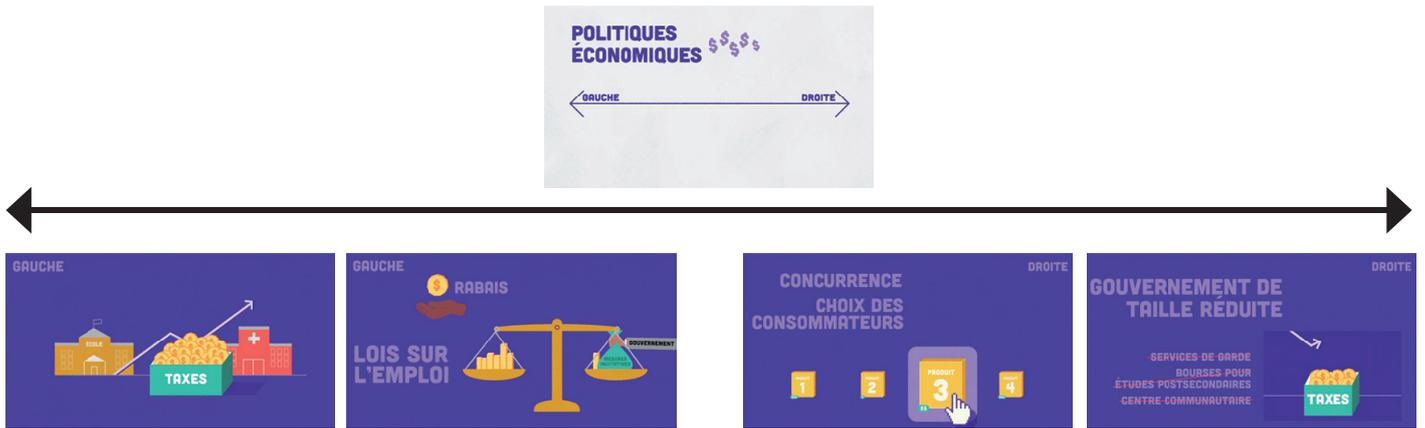


Image 9

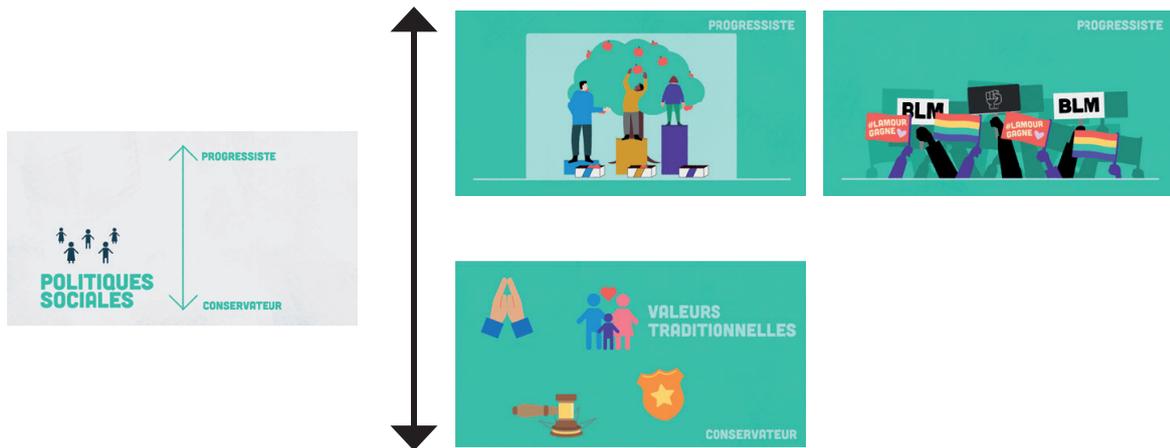
Conserver les structures et valeurs traditionnelles

Chaque image sera ensuite présentée par les personnes qui avaient la responsabilité d'en retenir les informations. **On commence par l'image 1 puis la 2, jusqu'à l'image 5.** On les affiche sur un axe horizontal. On reconstruit ainsi les informations de l'axe gauche-droite tout en les affichant.

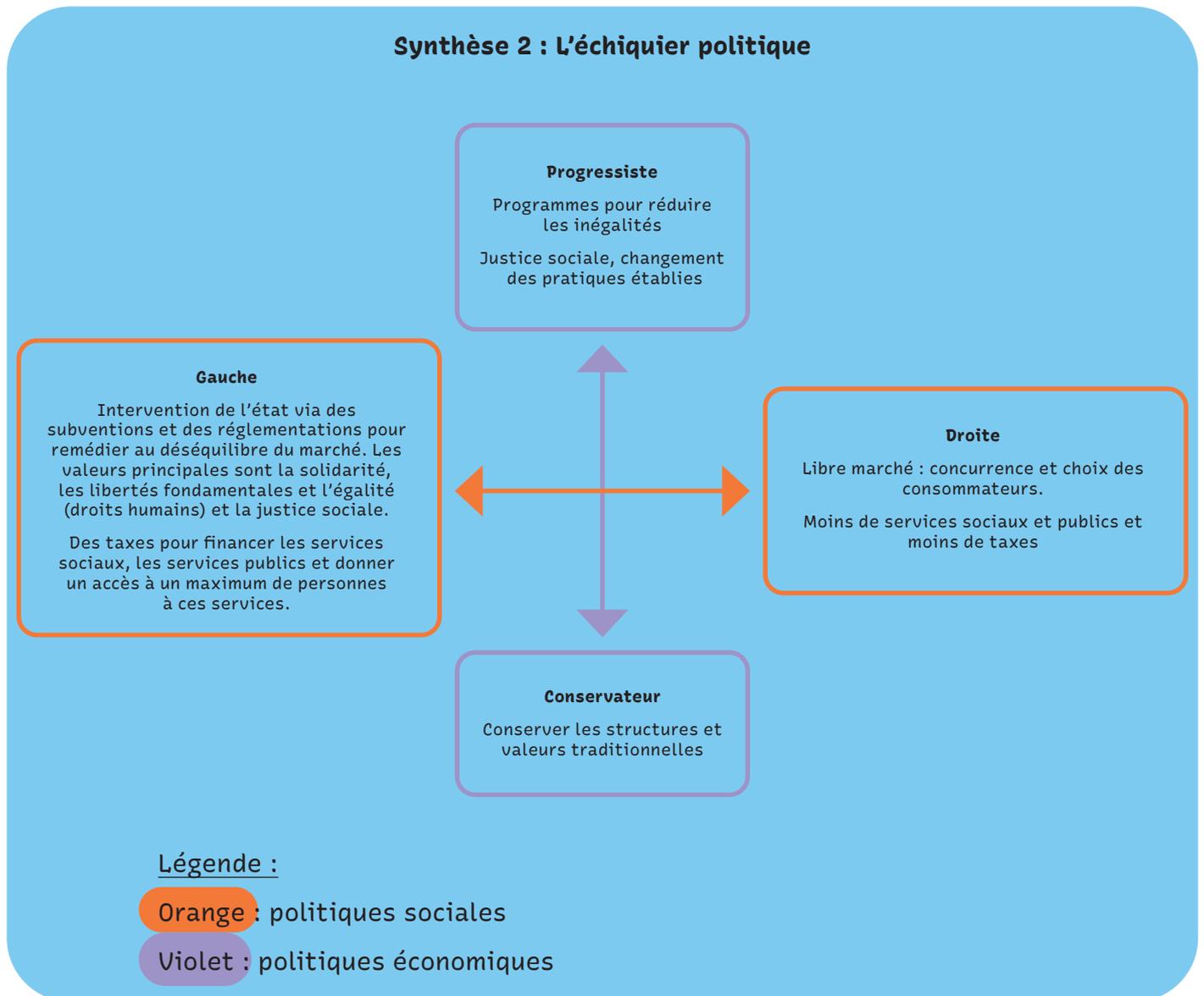
Le, la formateurice complète les informations si nécessaires.



Puis les personnes qui avaient la responsabilité de retenir les informations des images de 6 à 9, partagent ce qu'elles ont retenu. L'axe progressiste-conservateur est ainsi, lui aussi, reconstruit et expliqué. Le, la formateurice complète les informations si nécessaires.



On obtient alors l'échiquier suivant :



On interroge ensuite :

« Regardez l'échiquier. »

On va placer 4 personnes dans chaque partie de cet échiquier.

Pour chaque personne, on va d'abord décrire sur quels axes elle se trouve :

Gauche ou droite ?

Progressiste ou conservateur ? »

On a ainsi 4 personnes :



Personne 1 : À droite – conservateur



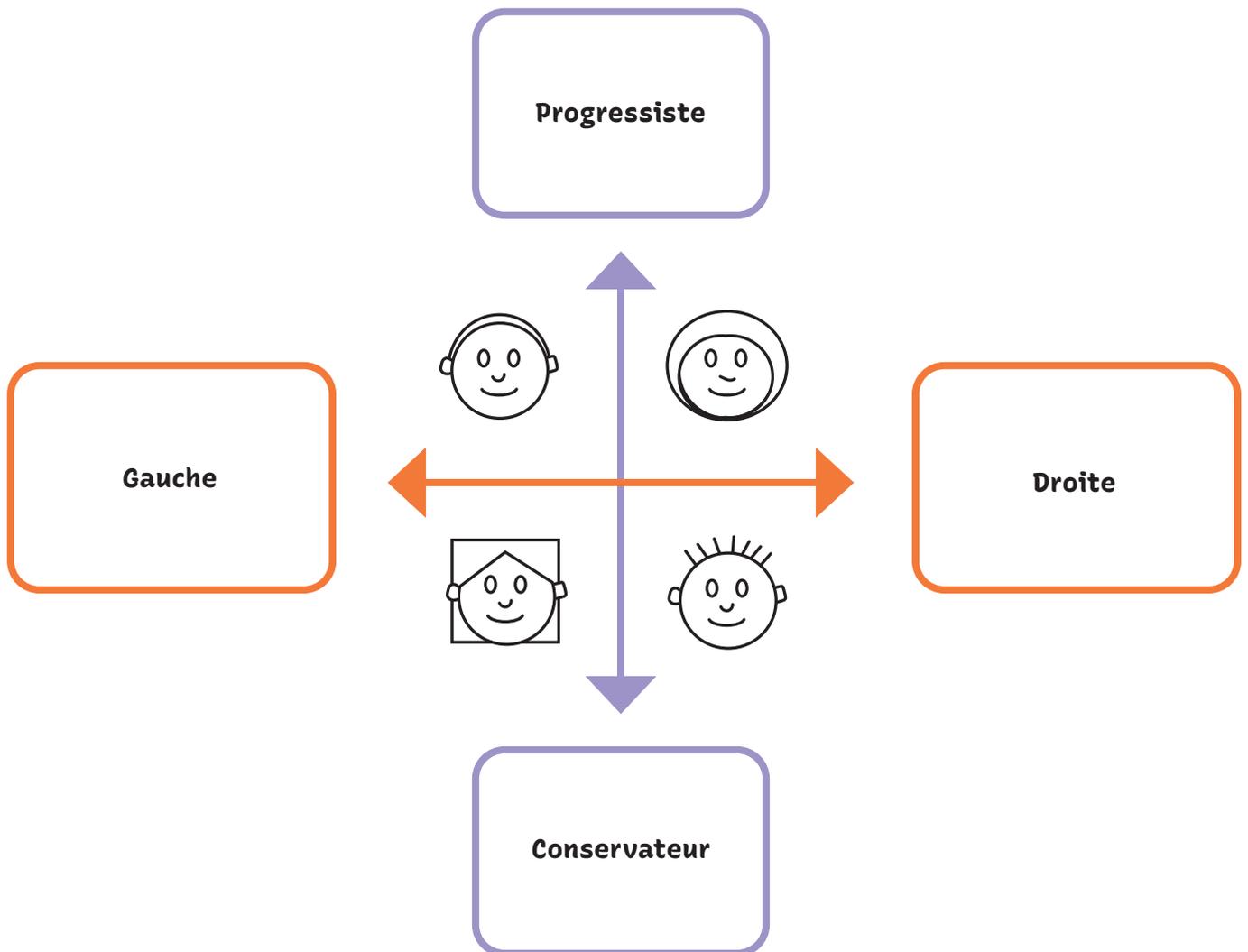
Personne 2 : À droite – progressiste



Personne 3 : À gauche – conservateur



Personne 4 : À gauche – progressiste



Puis une fois avoir identifié les axes, on va inviter le groupe à faire des hypothèses, pour chacune des personnes, sur qui il, elle semble souhaiter représenter :

« Ces personnes sont des représentant.e.s politiques.

Dans l'intérêt de qui, il, elle dirige ?

Dans l'intérêt de toutes ? d'une partie de la population ? Laquelle ? »

Il s'agit de classer des idées incarnées par des représentant.e.s politiques.

2.2. Parti politique et mouvement, collectif citoyen : qu'est-ce que c'est ?

On va d'abord faire émerger les représentations et les connaissances des personnes sur la question :

« Quand on vous dit « parti politique », vous pensez à quoi ? »

Puis, on va préciser en apportant des éléments généraux :

« Certains groupes de personnes ont des idées communes sur comment doit fonctionner et être organisée la société et se rassemblent soit via des mouvements ou collectifs citoyens soit via des partis politiques. Quand ils se proposent d'être nos représentant.e.s, ils choisissent dans leurs groupes politiques des candidat.e.s.

Il ne faut pas confondre candidat.e.s avec partis et/ou mouvements car toute personne peut se présenter comme candidat.e sans avoir un parti ou appartenir à un mouvement.¹³

La liste des candidat.e.s évolue car certaines listes de candidat.e.s qui n'ont pas encore de représentant.e.s ont besoin de plus de temps pour remplir toutes les conditions. »

On insiste sur le fait que certain.e.s candidat.e.s ne sont pas issus de partis mais de mouvements citoyens.

13 : Les conditions pour être candidat (le nombre de signatures, ...) étant différentes selon les niveaux de pouvoir et ceci n'étant pas la question principale à travailler, nous vous renvoyons vers ce lien si vous souhaitez avoir plus de détails : <https://elections.fgov.be/candidats/comment-etre-candidat> ou vers cet article au titre évocateur : <https://www.rtb.be/article/n-importe-qui-peut-il-se-presenter-aux-elections-en-belgique-quasiment-oui-et-nul-besoin-dun-parti-11306504>

On va ensuite faire émerger les représentations et les connaissances des personnes sur la question :

« Quand on vous dit « mouvement citoyen ou collectif citoyen », vous pensez à quoi ? »

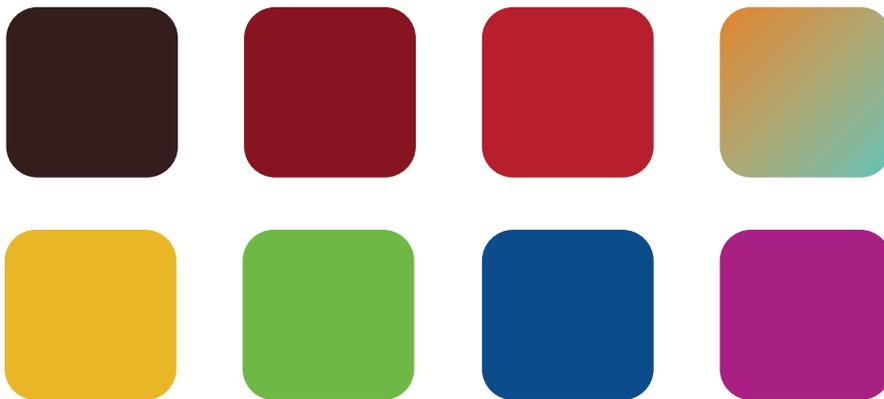
On laisse les personnes s'exprimer, donner des exemples qu'on peut déjà noter. Le, la formatrice peut aussi donner quelques exemples. En voici quelques-uns :

- Le mouvement citoyen AGORA (fr.agorabelgium.be)
- Le Collectif Citoyen (collectifcitoyen.be)
- CAP démocratie (www.capdemocratie.be)
- Le G1000 (<https://www.davidvanreybrouck.be/?q=fr/content/le-manifeste-du-g1000>)

On précise ensuite qu'on verra de manière plus détaillée ce genre d'initiatives (en partie 3 de ce dossier).

2.3. Les partis politiques en Belgique

On va diviser le groupe en quatre. Chacun des 4 groupes constitués tire au sort deux couleurs parmi les huit couleurs suivantes :



En fonction des deux couleurs tirées au sort, chaque groupe aura en charge de créer le blason des deux groupes politiques correspondant à ces couleurs. Pour pouvoir le faire, chaque groupe reçoit :

- Deux blasons vierges (vous avez un exemple générique ci-après et des modèles préremplis en ➤ **annexe 5**).
- Les deux fiches correspondantes des « *couleurs politiques* » créés par Cultures et Santé.¹⁴

14 : Téléchargeables ici : <https://www.cultures-sante.be/nos-outils/outils-education-permanente/item/256-les-couleurs-politiques-en-belgique.html>

Blason générique

(Vous trouverez en **annexe 5** de ce dossier, un blason par parti qui est déjà prérempli par couleur, nom générique et noms des partis, le reste sera complété par le groupe en fonction de ses possibilités en lecture et en compréhension. Comme tout ce dossier, cette partie ne pourra se faire que très partiellement avec des groupes plus débutants.)

Nom générique du groupe politique
Liste des partis

Valeurs

Idées principales

Échiquier politique

Progressiste

Gauche Droite

Conservateur

Après avoir complété les blasons des deux groupes politiques, chaque groupe les expose. Tout le groupe va de blason en blason puis chaque groupe présente les groupes politiques, avec les partis correspondant, dont il avait la charge. Le, la formatrice vérifie que les informations ont bien été comprises, qu'il n'y ait pas d'interprétations erronées du texte et complète si nécessaire.

Le, la formatrice photographie ou photocopie tous les blasons pour constituer ensuite un dossier de synthèse des groupes politiques et partis et le distribue à l'ensemble du groupe. Ceci constituera la synthèse 2 de ce dossier : *Les blasons des partis belges*

Vous pouvez aussi distribuer le tableau ci-dessous qui se trouve également dans le document de synthèse.

Synthèse 3 : les groupes et partis belges sous forme de tableau

Groupes politiques	Partis francophones	Partis néerlandophones	Partis germanophones
Les Écologistes	Ecolo	Groen	
Les Nationaux-Populistes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ DN ou Démocratie Nationale ➤ PP ou Droite Populaire ➤ Nation ➤ Chez Nous 	VB ou Vlaams Belang	
Les Anticapitalistes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ PC ou Parti Communistes et KP (en néerlandais) ➤ PTB-PBDA ou Parti du Travail de Belgique ➤ Gauche Anticapitaliste ➤ PSL-LSP ou Parti Socialiste de Lutte 		
Les Socialistes	PS ou Parti Socialiste	Vooruit	
Les Chrétiens-Démocrates	Les Engagés	CD&V ou Christen-Democratisch en Vlaams	CSP ou Christlich Soziale Partei
Les Nationalistes	RW ou Rassemblement Wallon	N-VA ou Nieuw-Vlaams Alliantie	
Les Fédéralistes	DéFI ou Démocrate Fédéraliste Indépendant		Pro DG ou Pro Deutschsprachige Gemeinschaft
Les Libéraux	MR ou Mouvement Réformateur	Open VLD ou Open Vlaamse Liberalen en Democraten	PFF ou Partei für Freiheit und Fortschritt

Pour finir, à partir des blasons et des informations qu'ils contiennent, on constitue une liste des thèmes de société sur lesquels les partis se positionnent ce qui constituera la synthèse 3 de ce dossier, La liste des thèmes qui préoccupent les partis.

Synthèse 4 : La liste des thèmes qui préoccupent les partis

Exemple de liste générique de thèmes de société sur lesquels les partis se positionnent :

Droits culturels

L'environnement : l'état de planète

Expression des cultures

Enseignement

Droits économiques

Emploi

Sécurité sociale

Répartition des richesses

Droits sociaux

Population

Immigration

Egalité homme-femme

Sécurité

Politiques européennes

2.4. Groupes politiques en Europe

On commence par rappeler quelques éléments :

a) Les couleurs des groupes politiques en Belgique, c'est



On se rappelle les noms, à l'aide des blasons, si nécessaire.

b) L'Union européenne, c'est (↗ annexe 6) :

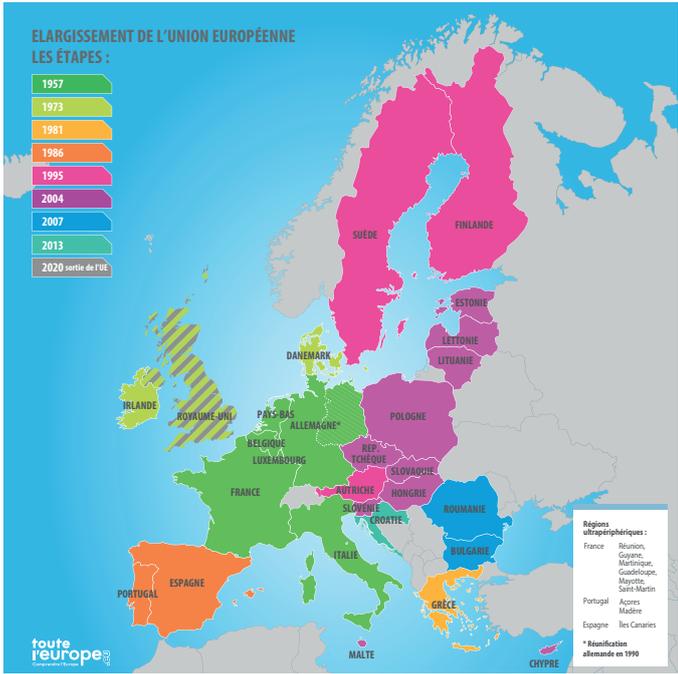


Image : Toute l'Europe, touteurope.eu

On se rappelle la liste des pays appartenant à l'UE.

On informe qu'il n'y a pas de partis politiques européens en tant que tel mais que les partis de chacun des 27 pays sont regroupés par « famille », des « groupes » dont les idées, visions du monde sont proches.

On montre ensuite les familles, groupes politiques qui sont aujourd'hui au parlement européen (↗ annexe 7) avec pour consigne

« Reconnaissez-vous les mêmes couleurs que pour les groupes belges ? »

Les groupes politiques du Parlement européen

février 2024

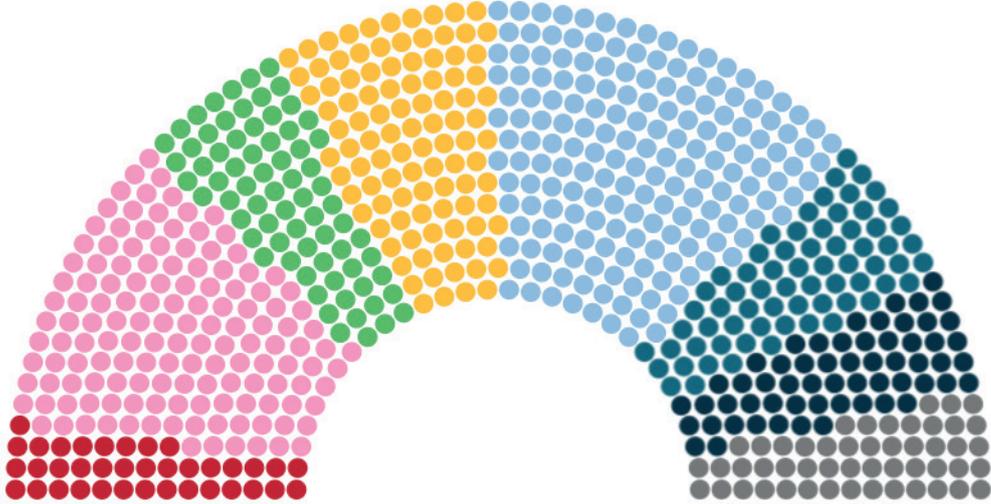


Image : Toute l'Europe, touteleurope.eu

On fait ensuite un jeu de correspondance (↗ **annexe 8**) :

« Faites correspondre la colonne de gauche (groupes politiques européens) et la colonne de droite (groupes politiques belges). Attention ! Ne vous fiez pas seulement à la couleur mais vérifiez les noms »

Groupes politiques européens

- Gauche radicale
- Sociaux-démocrates
- Écologistes et régionalistes
- Libéraux-démocrates
- Chrétiens-démocrates
- Conservateurs eurosceptiques
- Nationalistes
- Non-Inscrits

Groupes politiques belges

- Écologistes
- Nationaux-populistes
- Anticapitalistes
- Socialistes
- Chrétiens-démocrates
- Nationalistes
- Fédéralistes
- Libéraux

On compare avec le document déjà complété (synthèse 4 : *correspondance groupes politiques européens et belges*) : on constate les différences de couleur, les différences dans les noms, etc...

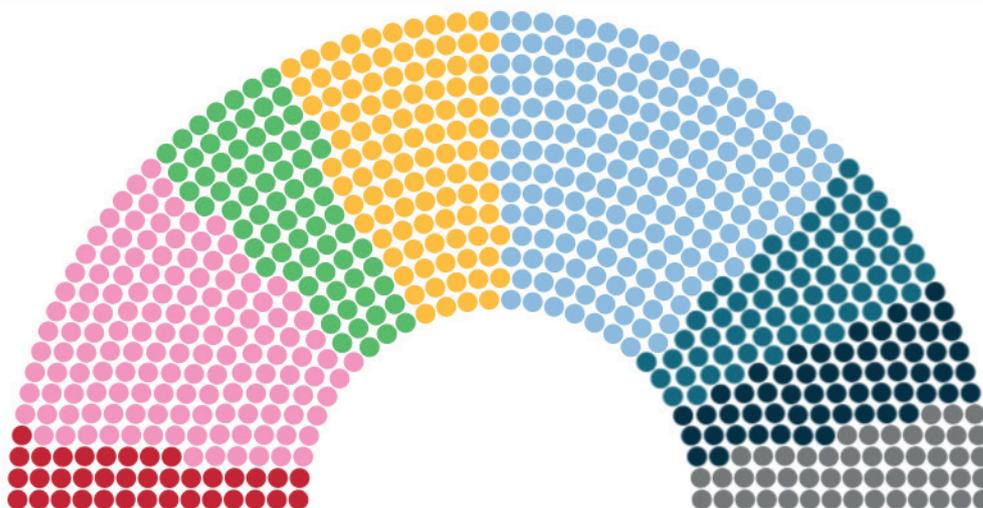
Synthèse 5 : Correspondance des groupes politiques européens et belges

Groupes politiques belges	Groupes politiques européens
 Les Écologistes	 Écologistes - Les Verts/EFA
 Les Nationaux-Populistes	 Nationalistes - ID
 Les Anticapitalistes	 Gauche radicale - GUE/GNL
 Les Socialistes	 Sociaux-démocrates - S&D
 Les Chrétiens-Démocrates	 Chrétiens-démocrates - PPE
 Les Nationalistes	 Conservateurs eurosceptiques - ECR
 Les Fédéralistes	/
 Les Libéraux	 Libéraux-démocrates - Renew
/	 Non-Inscrits (NI)

On revient au schéma des groupes politiques du Parlement Européen :

Les groupes politiques du Parlement européen

février 2024



On l'analyse ensemble avec des informations découvertes précédemment :

*« Quels sont les partis le plus représentés ?
C'est-à-dire ceux qui ont gagné les plus de voix
aux dernières élections ? »*

*Nous n'avons pas encore décrit à quoi corres-
pondent « les gris ». Quand vous observez où ils
sont placés (à côté du noir), de quel type de
groupe s'agit-il ? »*

Pour information : les « gris » ou NI sont les Non-Inscrits

49 eurodéputés sont à ce jour "non-inscrits", ce qui signifie qu'ils ne sont apparentés à aucun groupe politique. La majorité de ces députés non-inscrits proviennent du parti hongrois Fidesz (13 eurodéputés) qui a quitté le PPE. 4 Français, issus des rangs du Rassemblement national, y figurent également. Il n'y a pas de représentant belge.

On souligne l'information suivante :

« Lors des élections européennes, dans chaque pays de l'UE, les citoyen.nes votent pour les partis de leur pays, qui en fonction du nombre de voix obtenues, auront des représentants au parlement européen. Le nombre de représentant.e.s total par pays dépend du nombre d'habitant.e.s. La Belgique a 21 sièges (représentant.e.s). »

On donne ensuite le tableau des équivalences entre groupes européens et partis belges, cette fois avec le nombre de représentants de chaque parti belge et le nombre de représentants total dans les groupes européens¹⁵ (↗ **Synthèse 6**).

Synthèse 6 : Les groupes politiques européens et belges avec le nombre d'élus

Groupes politiques européens	Groupes politiques belges	Partis francophones	Partis néerlandophones	Partis germanophones
Verts - EFA (72)	Les Écologistes	Ecolo (2)	Groen (1)	
Nationalistes - ID (59)	Les Nationaux-Populistes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ DN ou Démocratie Nationale ➤ PP ou Droite Populaire ➤ Nation ➤ Chez Nous 	VB ou Vlaams Belang	
Gauche radicale - GUE /GNL (37)	Les Anticapitalistes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ PC/KP ou Parti Communistes ➤ PTB-PBDA ou Parti du Travail de Belgique (1) ➤ Gauche Anticapitaliste ➤ PSL/LSP ou Parti Socialiste de Lutte 		
Sociaux-démocrates - S&D (141)	Les Socialistes	PS ou Parti Socialiste (2)	Vooruit (1)	
Chrétiens-démocrates - PPE (177)	Les Chrétiens-Démocrates	Les Engagés	CD&V ou Christen-Democratisch en Vlaams (3)	CSP ou Christlich Soziale Partei (1)
Conservateurs eurosceptiques - ECR (68)	Les Nationalistes	RW ou Rassemblement Wallon	N-VA ou Nieuw-Vlaamse Alliantie	
	Les Fédéralistes	DéFI ou Démocrate Fédéraliste Indépendant		Pro DG ou Pro Deutschsprachige Gemeinschaft
Libéraux-démocrates - Renew (101)	Les Libéraux	MR ou Mouvement Réformateur (2)	Open VLD ou Open Vlaamse Liberalen en Democraten (2)	PFF ou Partei für Freiheit und Fortschritt
Non-Inscrits (NI) (50)				

Légende : (59) = Nombre de représentants dans un groupe européen
 (3) = Nombre de représentants d'un parti belge au Parlement Européen

Pour information sur la répartition des sièges entre pays¹⁶

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct tous les cinq ans. Actuellement, le Parlement européen est composé de 705 eurodéputés, répartis en 7 groupes politiques. Par ailleurs, chaque Etat membre dispose d'un nombre défini de sièges.

Par pays

Depuis le 1er février 2020, et le départ du Royaume-uni de l'Union européenne, le Parlement européen compte 705 eurodéputés.

Plus un pays de l'Union européenne est peuplé, plus il a de députés européens. Logiquement, c'est donc l'Allemagne qui possède la plus importante délégation avec 96 membres, devant la France et ses 79 représentants.

La répartition des sièges garantit aussi un minimum de six eurodéputés pour les Etats membres les moins peuplés comme Malte ou le Luxembourg. En moyenne, un eurodéputé maltais représente ainsi dix fois moins de concitoyens (environ 86 000) que son homologue allemand (environ 867 000).

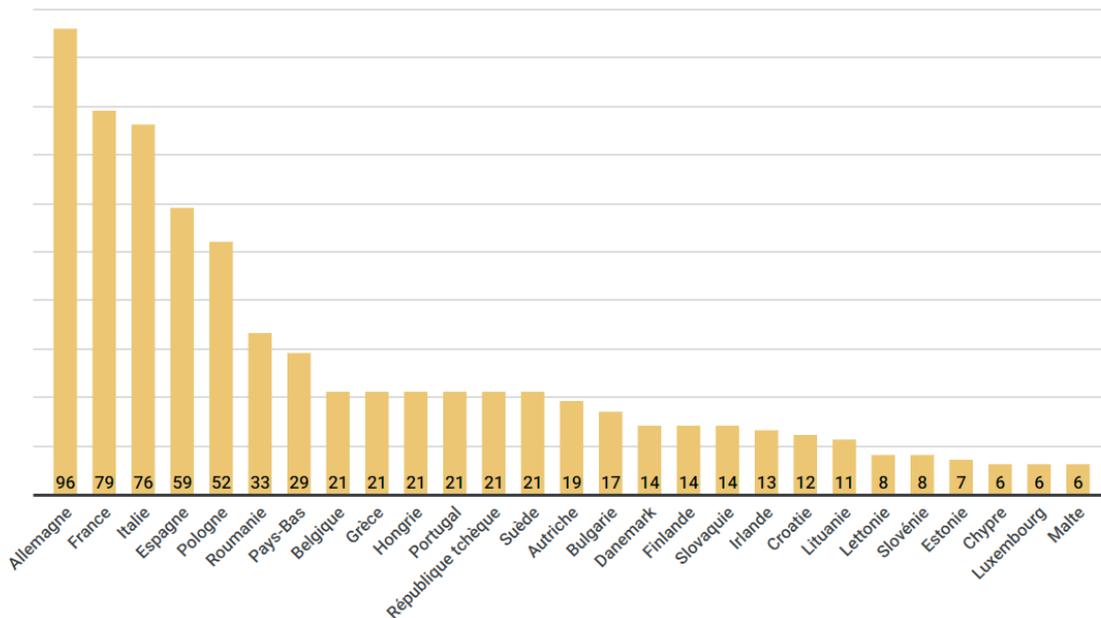


Image : Toute l'Europe, touteurope.eu

16 : Source : <https://www.touteurope.eu/institutions/les-deputes-europeens-repartition-par-pays-et-par-groupe-politique/>

On poursuit l'analyse avec les questions :

« Si de plus en plus de partis d'extrême-droite (partis racistes, xénophobes, nationalistes) font partie du parlement européen, quelles sont conséquences cela peut avoir sur la liberté d'expression ? sur les politiques sociales ? Sur le fonctionnement de l'Union Européenne ? sur l'accueil des migrants dans l'Union Européenne ? sur la vie associative ? sur les formations en alphabétisation ? ... »

On va inviter ensuite à se pencher sur nos préoccupations, nos aspirations ainsi que sur les autres moyens d'agir pour participer aux décisions que le vote.

Dossier informatif pour le formateur, la formatrice

-

Partie 2 : Des valeurs, des partis, des candidat.e.s

- La déclaration des droits humains
- Les grilles d'analyse des axes idéologiques
- Un candidat.e, qu'est-ce que c'est ?
- Un parti politique, qu'est-ce que c'est ?
- Les collectifs citoyens, qu'est-ce que c'est ?

La déclaration des droits humains¹⁷

Le 10 décembre 1948, les 58 États Membres qui constituaient alors l'Assemblée générale ont adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme (renommés droits humains) à Paris au Palais de Chaillot (résolution 217 A (III)).

Pour commémorer son adoption, la Journée des droits de l'homme (humain) est célébrée chaque année le 10 décembre.

Ce document fondateur - traduit dans plus de 500 langues différentes - continue d'être, pour chacun d'entre nous, une source d'inspiration pour promouvoir l'exercice universel des droits de l'homme (humains).

17 : Source : <https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>

Les grilles d'analyse des axes idéologiques¹⁸

Une grille d'analyse sert à se donner des outils pour penser. Faire des catégories permet d'y voir plus clair. Cependant une grille d'analyse ne doit pas figer ou enfermer la pensée.

Dans cette démarche, nous trouvons intéressant d'analyser selon deux axes. Il est cependant plus courant d'analyser seulement selon l'axe gauche-droite. Vous trouverez une explication ci-dessous si vous préférez utiliser uniquement cet axe.

Une autre grille d'analyse avec le seul axe « gauche » - « droite »

Deux valeurs fondamentales séparent la gauche de la droite d'un point de vue psychologique :

La gauche prône le progressisme et le changement social, là où la droite est en faveur du conservatisme et des traditions.

La gauche cherche à produire une société plus égalitaire, que cette égalité soit économique, politique, ou sociale. La droite va plutôt privilégier la hiérarchie et le mérite.

Ces deux valeurs sont liées du fait que les sociétés traditionnelles ont souvent été très hiérarchiques, et que les révolutions et demandes de progrès social sont souvent motivées par une envie d'égalité.

Il existe d'autres valeurs très importantes sur lesquelles les partis de droite et de gauche se divisent. Certaines d'entre elles sont liées aux deux valeurs précédentes, tandis que d'autres en sont plus éloignées :

La droite prône les valeurs de liberté, de libéralisme économique (liberté d'entreprendre), de propriété privée, d'identité nationale, d'ordre, de sécurité, d'autorité, de justice (pénale), ou de non-intervention de l'État dans l'économie

La gauche favorise les valeurs de liberté (libertés fondamentales, libéralisme des mœurs), de solidarité, d'insoumission, de tolérance, de justice (sociale), de nationalisation des biens communs et des services publics, ou de planification de l'économie

Les valeurs de travail, de justice et de liberté sont plus transversales, même si leur sens peut varier selon ceux qui l'utilisent : par exemple, dans le cas de la notion de Justice, la gauche invoque le plus souvent une notion de « *Justice sociale* », qui demande plus d'égalité, alors que la droite revendique une « *Justice pénale* », qui punit les criminels.

Un candidat.e, qu'est-ce que c'est ?¹⁹

Il est important de faire la différence entre un parti politique et une liste de candidats :

Un parti politique est un groupe de personnes partageant des idées politiques similaires, qui ensemble veulent influencer la politique publique en faisant élire leurs candidats.

Pour créer un parti politique, vous pouvez créer une asbl (association sans but lucratif) ou une association de fait. Cela n'est toutefois pas indispensable. Vous pouvez tout simplement déposer une liste de candidats sans créer d'association au préalable.

Une liste de candidats est une liste au format papier ou électronique sur laquelle figurent des personnes qui peuvent être élues en leur accordant un vote. Seule une personne figurant sur une liste de candidats peut donc être élue lors des élections.

Pour figurer sur une liste en tant que candidat, vous devez remplir un certain nombre de conditions. De plus, la liste doit être présentée selon une procédure bien précise et elle doit tenir compte de dates et conventions bien précises

=> Pour être éligible, vous ne devez donc pas nécessairement créer un parti politique mais vous devez figurer sur une liste de candidats conjointement avec quelques autres citoyens.

Un parti politique, qu'est-ce que c'est ?²⁰

Un parti politique est un groupe de personnes possédant des idées politiques communes réunis en association. Il peut chercher à influencer le gouvernement en place, en le soutenant si celui-ci en est issu, ou en s'y opposant. Il nomme également ses propres candidats aux différentes élections et en tentant d'obtenir des mandats politiques. Un parti politique peut aussi influencer l'opinion publique. Il peut être présent au Parlement.

Plus généralement, la notion de parti politique possède deux définitions. La première, d'ordre idéologique, est presque synonyme de faction : il s'agit, pour reprendre les termes de Benjamin Constant, d'une « *réunion d'hommes qui professent la même doctrine politique* ».

La seconde, d'ordre institutionnel, le tient pour un élément essentiel du jeu démocratique : « *elle consiste à saisir le parti politique en tant que forme politique, structure d'organisation de la démocratie* ».

19 : Source : <https://elections.fgov.be/candidats/comment-etre-candidat>

20 : Source : wikipedia

Les collectifs citoyens, qu'est-ce que c'est ?²¹

Un collectif citoyen est un ensemble de personnes qui se rassemblent et s'activent autour de thématiques qui leur tiennent à cœur.

Le but est généralement de répondre à un besoin local et ces rassemblements peuvent avoir différents objectifs :

- ↗ soutenir une cause
- ↗ réfléchir ensemble
- ↗ faire face à une situation particulière
- ↗ participer aux changements que l'on veut inciter
- ↗ rencontrer d'autres personnes de différents horizons

Il existe une multitude de collectifs citoyens qui s'articulent autour de thématiques différentes, par exemple, développement durable, l'immigration, l'inclusion sociale, l'énergie, l'agriculture ou encore l'économie collaborative.

Un collectif citoyen n'a donc pas de statut juridique.

Ce sont des citoyens qui prennent l'initiative de gérer en commun des infrastructures et des ressources avec le souhait de réinventer une société durable tant sur le plan humain qu'économique ou écologique.

21 : Source : <https://ijbxl.be/citoyennete/les-collectifs-citoyens/>

3.

**Voter dans l'intérêt de qui ?
Diriger dans l'intérêt de qui ?**

OBJECTIFS

- Verbaliser et partager ses préoccupations et traduire ses intérêts, inquiétudes quotidiennes en thèmes politiques.
- Verbaliser et partager ses aspirations, utopies, ce que chacun.e et/ou le groupe voudrait comme société.
- Situer des opinions (dont les siennes) sur un échiquier politique et les analyser au prisme de la déclaration des droits humains.
- Faire des propositions d'organisation de la société sur diverses thématiques sociétales, créer une sorte de programme politique.
- Se donner des points de vigilance face aux discours des candidat.e.s aux élections.
- Analyser le phénomène de l'abstention et avoir des éléments pour se positionner lors des prochaines élections.
- Découvrir des modes d'engagements citoyens sur la durée : les assemblées citoyennes.

MATÉRIEL NON FOURNI

- Des feuilles de 3 couleurs différentes
- Vidéo : l'échiquier politique de l'asbl CIVIX au Canada, visionnable sur : <https://www.youtube.com/watch?v=5PFPPdDw6lQ>
- Un vidéoprojecteur
- Des étiquettes « *pour* » et « *contre* » Si le groupe est composé de 12 personnes, on aura préparé 6 étiquettes avec écrit sur chacune d'elles « *pour* » et 6 étiquettes avec écrit sur chacune d'elles « *contre* »
- Le film documentaire « *Élections piège à cons ? Plus de pouvoir pour les citoyens* », film de 1h10 de François Goncè, réalisé en 2023 en Belgique. Ce film est visionnable sur la site *auvio* de la RTBF : <https://auvio.rtbef.be/emission/elections-piege-a-cons-26714>

MATÉRIEL FOURNI

Documents pour animer

- Annexe 9 : l'affiche du film documentaire « *Élections piège à cons ? Plus de pouvoir pour les citoyens* ».

Synthèses à compléter

- Synthèse 7 : la liste des thèmes qui préoccupent le groupe
- Synthèse 8 : les programmes politiques du groupe

Reprendre des étapes précédentes

- Synthèse 2 : l'échiquier politique
- Synthèse 4 : la liste des thèmes qui préoccupent les partis

3.1. Nos préoccupations, nos aspirations, nos utopies, ce qu'on voudrait comme société

a) Nos préoccupations

On divise le groupe en 3 :

- Un groupe : Belgique
- Un groupe : Union Européenne
- Un groupe : Bruxelles ou Wallonie (selon où vous êtes)

Chaque groupe a des feuilles d'une couleur différente.

On demande à chaque groupe de réfléchir à la question suivante :

*« D'après vos expériences et vos savoirs,
qu'est-ce qui fonctionne bien et
qu'est-ce qui ne fonctionne pas*

*(Selon votre groupe, en Belgique, dans l'UE ou
dans votre région) ? »*

On poursuit la consigne :

*« Une personne dans chaque groupe est désignée
pour écrire un mot résumant chaque idée ou pour
la dessiner. Chaque idée est notée sur un papier
différent mais papier de même couleur au sein de
chaque groupe.*

*S'il s'agit de quelque chose qui fonctionne, on
note un (+), à côté de l'idée écrite ou dessinée.*

*S'il s'agit de quelque chose qui ne fonctionne pas,
on note un (-), à côté de l'idée écrite ou dessinée. »*

On laisse 30 minutes pour ce travail puis on invite les personnes à s'asseoir en cercle.

On commence avec le (+).

Chaque groupe fait part chacun son tour d'une idée (vécus, représentations, réflexions, savoirs). Lorsqu'une personne d'un groupe partage une idée, on dépose au centre du cercle une feuille avec un mot résumant l'idée.

Au cours de cette animation, on essaye de déposer les feuilles avec les idées proches les unes près des autres.

On poursuit avec le (-) qui sera déposé dans un autre espace au centre du cercle pour ne pas mélanger avec les papiers (+).

À la fin de l'animation, on obtient des idées d'un côté sur ce qui fonctionne à différentes échelles et de l'autre ce qui ne fonctionne pas. Le fait d'avoir rassemblé les idées proches permet d'identifier les domaines de la vie (*exemples : éducation – santé – travail – sécurité – environnement-logement- transport- égalité des chances- cohésion sociale...*)

À partir des ensembles d'idées formés, on fait une liste générique des thèmes de société qui préoccupent le groupe :

Synthèse 7 : la liste des thèmes qui préoccupent le groupe

Puis on reprend la *Synthèse 4 : La liste des thèmes qui préoccupent les partis* et on compare les deux :

« *Qu'est-ce qui est commun ? Qu'est-ce qui est différent ? Pourquoi est-ce ainsi ?* »

b) Nos aspirations, nos utopies, ce qu'on voudrait comme société

On affiche ces photos des étapes précédentes (➔ **annexe 2**) :

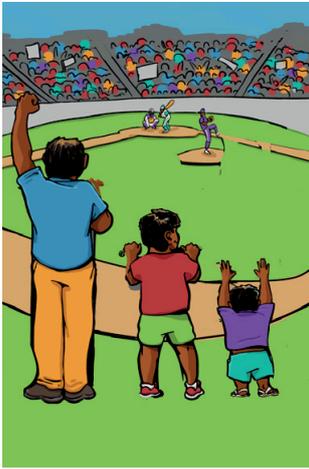


Image 1

Dans cette image, tout le monde a la même taille de tabouret. On fait comme si tout le monde était pareil. On donne à tout le monde la même chose. Le plus petit ne voit pas, tant pis pour lui.



Image 2

Dans cette image, on donne un tabouret à chacun en fonction de sa taille, de sorte que chacun puisse voir : on adapte l'aide aux besoins de chacun.

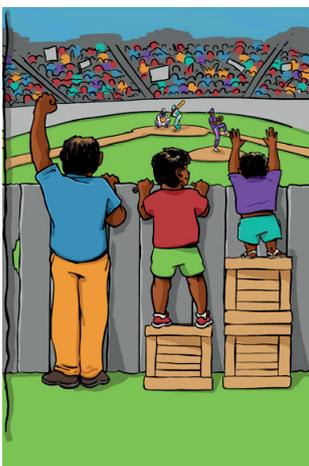


Image 3

Dans cette image, la palissade a disparu. On a enlevé ce qui empêchait au plus petit de voir. Chacun peut rester comme il est, avec ses différences.

On relit cet extrait de la Déclaration des Droits Humains :

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. »

Puis on reprend les thématiques qui préoccupent le groupe (synthèse 5) – (exemples : emploi, éducation, logement, transport...). On les répartit entre les personnes selon leurs intérêts, en veillant à ce que personne ne soit seul (si nécessaire, on regroupe deux personnes avec deux thématiques différentes) et on demande :

« Travaillant pour ou participant aux activités d'une association qui s'inscrit dans la lutte contre les inégalités, nous ne pouvons pas accepter l'image 1.

Dans la thématique de société que vous avez choisie, si vous étiez candidat.e.s aux élections, que proposeriez-vous pour que les droits humains soient respectés et pour que nous soyons dans l'image 2 ou dans l'image 3 ?

Que faudrait-il garder et/ou changer comparé à ce qui se passe aujourd'hui ? »

Une fois que les personnes ont émis différentes propositions au sein de leur groupe, chaque groupe partage ses idées. Le, la formateurice en prend note et en fait une synthèse qui constitue ainsi en quelque sorte les « *programmes politiques du groupe* ». Il ne s'agit pas que toutes soient d'accord c'est pourquoi le mot « *programmes* » est écrit au pluriel. Cependant le, la formateurice est garant du fait que les propositions s'inscrivent dans les valeurs représentées dans les images 2 et 3.

Synthèse 8 : les programmes politiques du groupe

3.2. Voter / ne pas voter : en débat - Des éléments pour se décider

a) Comment savoir pour qui voter ? Situer ses opinions sur l'échiquier politique

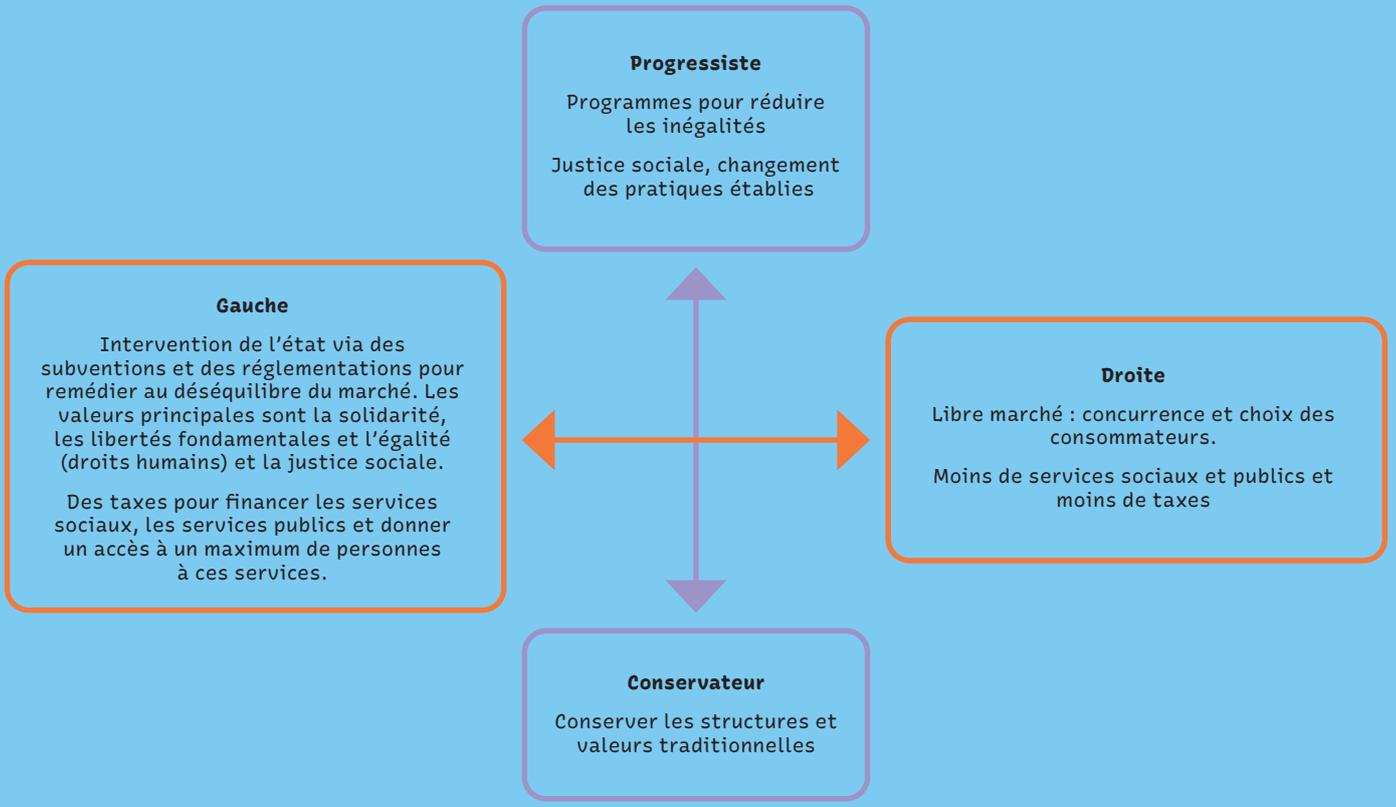
On va regarder de nouveau la vidéo l'échiquier politique de l'asbl CIVIX au Canada.

Cette fois, la consigne sera la suivante :

*« Et vous, comment vous situez-vous sur
l'échiquier politique ? »*

Après avoir visionné la vidéo, on redonne la synthèse 2 et on invite chacun.e à se situer, sans partager ses réponses, juste pour soi-même.

Synthèse 2 L'échiquier politique



Légende :

Orange : politiques sociales

Violet : politiques économiques

b) Écouter les candidat.e.s

On demande :

« Comment comprenez-vous ce proverbe :

« Donnez du pouvoir à un verre de terre, il deviendra serpent »

Sur quoi ce proverbe attire notre attention ? »

Le, la formateurice peut lui, elle pointer le fait qu'il est intéressant d'observer dans les discours des candidat.e.s et leurs actes (si ils, elles sont déjà dans des postes de pouvoir) :

« Dans l'intérêt de qui ils, elles exercent le pouvoir ? l'intérêt de toustes ? l'intérêt d'un

groupe en particulier ? Quel groupe ? Dans l'intérêt de celui qui dirige ? de la majorité ? quelle place est faite aux groupes minoritaires ? »

On liste ensemble les sources connues par la groupe qui permettent d'avoir accès aux discours et aux actes des candidat.e.s. On questionne également comment vérifier la validité des sources, surtout sur les réseaux sociaux : comment savoir qui produit l'information ?

Voici un lien vers un site autour de la question des sources d'informations : https://bu.univ-amu.libguides.com/methodologie_recherche_documentaire/evaluer

c) Pourquoi tant de personnes ne votent pas ou plus ?

Le, la formateurice va lire à voix haute cet extrait suivant²² :

« L'abstention reste un sujet de préoccupation majeur. En Belgique, malgré le vote obligatoire, ce phénomène est aussi une réalité. Le taux de non-votants augmente même au fil du temps.

Un rapport commandé par l'entreprise Belgian Mobile ID (développeur de l'application Itsme) et réalisé par des chercheurs de l'ULB et de la VUB, a étudié la question(...)

Le grand gagnant des élections de 2019 est l'abstention.

900.000 électeurs ne se sont pas présentés au bureau de vote lors des élections législatives de 2019, selon le SPF Intérieur. A cela, s'ajoutent 430.000 citoyens qui ont déposé un bulletin blanc ou nul. Au total, 17% de la population n'a pas exercé son droit de vote. Dépassant ainsi le nombre de votes engrangés par la N-VA, le premier parti représenté à la Chambre. »

Il, elle laisse le groupe réagir.

Puis, il, elle demande :

« Le grand gagnant des élections de 2019 est l'abstention. On a vu que le droit de vote a été un combat pour les plus pauvres, pour les femmes, que c'est un combat pour les personnes qui n'ont pas la nationalité du pays où ils habitent. Alors, pourquoi autant de personnes ne votent pas ou plus ? »

22 : Source : <https://dailyscience.be/06/04/2022/les-enseignements-de-labstention-electorale-en-belgique/>

Il, elle propose ensuite de séparer le groupe en 2. Les « *pour* » se mettent d'un côté, les « *contre* » de l'autre. La consigne est la suivante :

« Les « pour » doivent trouver le plus d'arguments possibles pour inciter les « contre » à voter.

Les « contre » doivent trouver le plus d'arguments possibles pour inciter les « pour » à ne pas voter. »

Après avoir laissé un temps de préparation de 15 minutes (mais qui dépendra de vos groupes), on invite les deux groupes à s'installer face à face. Le, la formatrice joue le rôle d'animatrice du débat. Il, elle invite un premier groupe à donner un argument, l'autre groupe écoute puis répond, ainsi de suite.

d) Bilan et se positionner

Une fois le débat terminé, on demande au groupe en quoi toutes ces trois dernières étapes de travail (

avoir constitué un programme politique,

se situer sur l'échiquier et

débattre d'arguments pour ou contre le vote)

aident à se positionner et à, prendre des décisions pour les prochaines élections.

3.3. Être citoyen.ne, ce n'est pas seulement voter : quelles autres actions collectives possibles ?

On lit au groupe et/ou écrit au tableau pour laisser lire, la phrase suivante (prise en photo sur un mur de Buenos Aires en 2002) :

« Il n'y aura jamais assez de place pour nos rêves dans vos urnes. »

Après avoir vérifié que toutes comprennent les mots « rêve » et « urne », on demande au groupe ce qu'il comprend de cette phrase, quels peuvent ces rêves.

On revient ensuite sur le fait qu'en dehors des partis politiques et des élections, existent des groupes de personnes qui essaient de changer la société :

« Dans la partie 2.2. Parti politique et mouvement, collectif citoyen : qu'est-ce que c'est ? de ce dossier, nous avons vu, de manière générale, qu'en dehors de partis politiques, il existe des collectifs et mouvements citoyens qui souhaitent agir pour un monde plus juste. Ils se rassemblent autour de sujets qui les touchent et s'organisent. En connaissez-vous ? Lesquels ? Que font-ils ? »

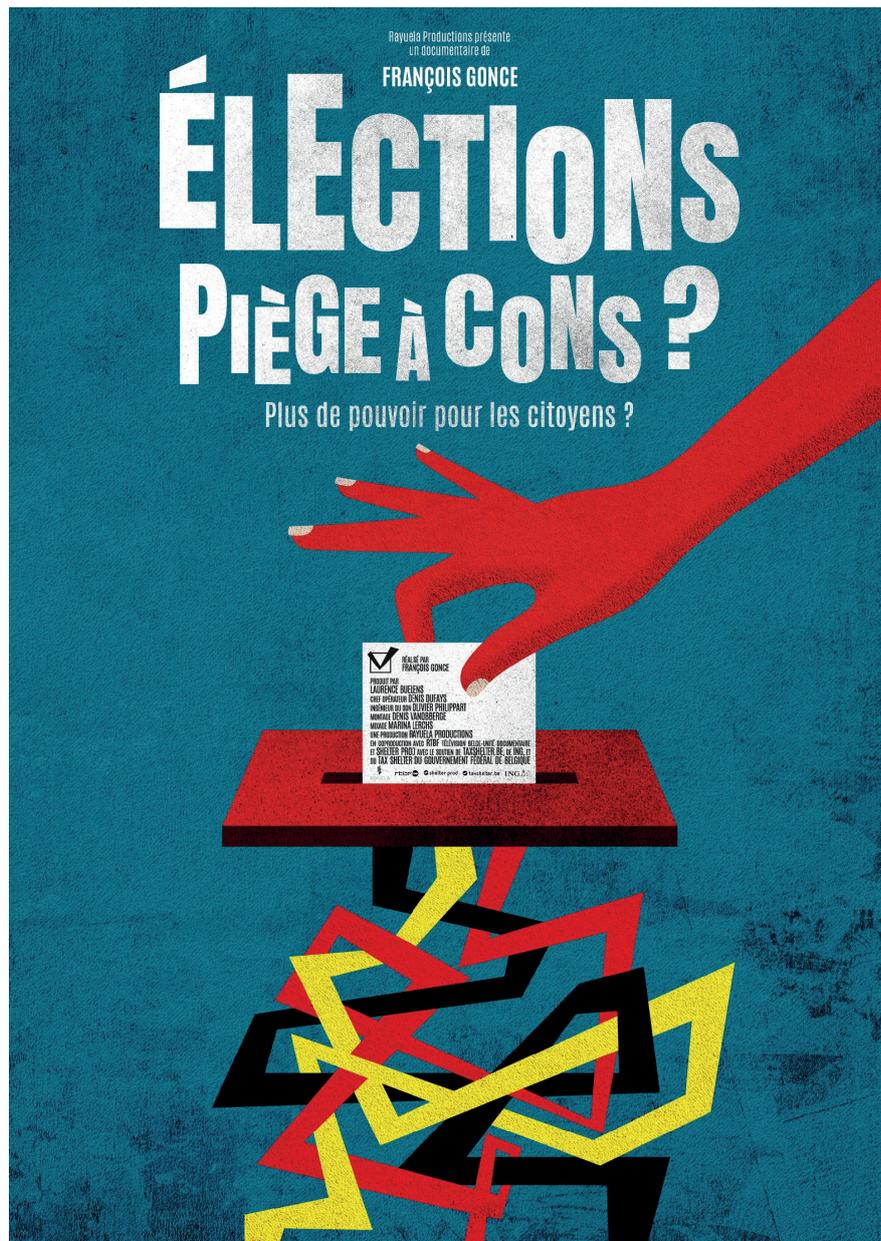
On laisse les personnes partager les initiatives, pour un monde plus juste, qu'elles connaissent de nom, de loin, de près, où elles sont engagées, ...

On échange sur comment ces groupes sont organisés, pour quoi faire, ce qu'ils apportent à la société.

Le, la formateurice peut partager des exemples. (voir dossier informatif).

3.4. Les assemblées citoyennes

On montre cette affiche (→ annexe 9) :



On laisse observer les couleurs, les dessins. On fait repérer le titre, le sous-titre, le réalisateur. On laisse faire des hypothèses sur le contenu du film en fonction du titre, le type de film, on fait expliquer ce qu'est un film documentaire.

On donne ensuite les informations :

« Il s'agit d'un film documentaire « Élections. Piège à cons ? Plus de pouvoir pour les citoyens ? », documentaire de 1h10 de François Gonze, réalisé en 2023 en Belgique.

Il présente des alternatives à la démocratie représentative : les assemblées citoyennes.

Nous les avons évoquées rapidement dans la partie 2.2 Parti politique et mouvement, collectif citoyen : qu'est-ce que c'est ? de ce dossier. Nous proposons maintenant de mieux comprendre de quoi il s'agit. »

Si le film vous semble trop long et trop chargé en informations, vous pouvez choisir un extrait. Comme plusieurs assemblées citoyennes sont présentées dans ce film, vous pouvez sélectionner un moment du film qui en présente une en particulier. L'assemblée citoyenne de la communauté germanophone est intéressante à découvrir : de 22'29" à 28'39".

Si vous choisissez de regarder tout le film, certaines personnes parlant vite, vous pouvez le montrer en déduisant la vitesse de lecture. Ce film est visible sur la site audio de la RTBF : <https://audio.rtf.be/emission/elections-piege-a-cons-26714>

Avant de montrer le film dans son entièreté, divisez le groupe en 4 sous-groupes. Chacun aura des points de vigilance, des responsabilités différentes :

- Un groupe devra être vigilant au Collectif CAP Démocratie : qui ils sont, ce qu'ils font.
- Un groupe devra être vigilant au G1000 : ce que c'est, comment ça fonctionne.
- Un groupe devra être vigilant à l'Assemblée citoyenne à Eupen : ce que c'est, comment ça fonctionne.
- Un groupe devra être vigilant à la question du tirage au sort : depuis quand ça existe, les arguments pour et contre.

Après avoir visionné le film, on laisse le groupe partager ses réactions à chaud. Puis chaque groupe présente ce qu'il a compris des sujets dont il avait la charge. Le, la formatrice complète avec les éléments qu'il, elle trouve important à ajouter.

Après cette mise en commun, on se met d'accord sur :

« Que peut-on dire maintenant sur ce qu'est une assemblée citoyenne et les formes que cela peut prendre ? »

On conclut avec :

*« Quelles nouvelles idées, envies,
cela vous donne ? »*

On laisse, ceux, celle qui le souhaitent, partager ses nouvelles idées, envies données par le film peut-être qu'un projet collectif naîtra ainsi dans votre groupe ...

3.5. Où on revisite le tout

On propose pour finir de reprendre l'ensemble des synthèses créées au fil des étapes. Vous pouvez afficher les affiches de synthèse dans la salle et demander à chacun.e de ressortir ses synthèses individuelles. On laisse à chacun.e le temps de les consulter, les (re)parcourir. :

- Synthèse 1 : qui doit voter et qui ne peut pas voter et ce qu'on en pense
- Synthèse 2 : l'échiquier politique
- Synthèse 3 : la liste des thèmes qui préoccupent les partis
- Synthèse 4 : correspondance groupes politiques européens et belges
- Synthèse 5 : la liste des thèmes qui préoccupent le groupe
- Synthèse 6 : les programmes politiques du groupe

On propose ensuite de former des sous-groupes. Chaque sous-groupe est responsable d'un sujet de synthèse. Après un temps de préparation, les membres du sous-groupe font, aux autres, un rappel des contenus de la synthèse dont il est responsable.

Après avoir remis en mémoire tous les contenus travaillés, chaque participant.e est invité.e à partager une idée qu'il trouve importante à garder en tête et les idées, qui d'après lui, elle que devraient être partagées hors du groupe. Le, la formateurice en prend note.

On invite ensuite à mettre en forme ces idées qu'on veut pouvoir partager avec d'autres :

- On choisit avec qui on veut les partager, où on va diffuser nos idées, comment, quel moyen d'expression (écriture de textes, d'affiches, radio, théâtre, ...) on va utiliser.
- On organise le travail dans le temps pour mettre le projet en place, on identifie les étapes, etc...
- On réalise le projet et on partage nos idées !

Dossier informatif pour le formateur, la formatrice

-

Partie 3 : Voter dans l'intérêt de qui ? Diriger dans l'intérêt de qui ?

- Le vote blanc
- Le vote nul
- Le film « *Élections. Piège à cons ? Plus de pouvoir pour les citoyens ?* »
- Les domaines d'action des collectifs citoyens

Le vote blanc

Qu'est-ce que le vote blanc ?²³

Selon Vie Publique, "le vote blanc consiste à déposer dans l'urne une enveloppe vide ou contenant un bulletin dépourvu de tout nom de candidat". Ainsi, l'électeur indique que l'offre électorale qui lui a été présentée ne lui convient pas.

Les votes blancs vont-ils à la majorité ?²⁴

En vertu de la législation belge, les votes blancs (par lesquels on ne vote pour aucune liste ou aucun candidat) et les votes nuls (pour (des candidats de) différentes listes) sont bien comptabilisés mais il n'en est pas tenu compte lors de la répartition des sièges entre les partis. Ils sont donc totalement ignorés et aucun parti ne peut en faire usage. Lors de la répartition des sièges, il est seulement tenu compte des bulletins de vote sur lesquels un vote valable a été émis pour les différentes listes.

23 : Source : <https://www.rtb.be/article/presidentielle-2022-abstention-vote-blanc-vote-nul-quelles-sont-les-differences-10972437>

24 : Source : <https://elections.fgov.be/node/111327>

Le vote nul²⁵

Le vote nul correspond à des bulletins déchirés, annotés ou avec plusieurs bulletins différents qui ne peuvent pas être pris en compte dans les résultats de l'élection.

En règle générale, ce vote démontre une opposition à certains candidats, à l'aide de propos injurieux par exemple. Toutefois, certains électeurs peuvent rendre leur bulletin nul sans forcément le vouloir, pensant qu'un ajout manuscrit n'aurait pas d'incidence.

Le film « Élections. Piège à cons ? Plus de pouvoir pour les citoyens ? »²⁶

Documentaire de 1h10 de François Gonce, réalisé en 2023 en Belgique

RÉSUMÉ DU PROJET

« Être citoyen consiste à savoir gouverner et être gouverné. »

ARISTOTE

Peu de gens le savent, mais la Belgique est une pionnière en matière d'innovation démocratique. Elle est le seul pays au monde à disposer, dans une de ses institutions (la Communauté germanophone) d'une assemblée permanente de citoyens tirés au sort, entre autres initiatives. Surprenant, dans un pays plus connu pour sa complexité institutionnelle, son nombre considérable d'élus ou ses scandales politico-financiers. Un pays qualifié, dans le dernier Index démocratique de *The Economist*, de « *démocratie défaillante* ». Alors, dans un contexte où les citoyens-électeurs n'ont jamais été aussi méfiants et désabusés, quelles sont ces initiatives et comment fonctionnent-elles ? Quels sont leurs impacts réels et quelles leçons en tirer ? Peut-on envisager de les reproduire à plus grande échelle pour réinventer une démocratie moribonde aux quatre coins du globe ?

SYNOPSIS

Délégitimation de la politique traditionnelle et défiance de la population envers les partis et les politiciens professionnels, méfiance des politiques envers les citoyens engagés, manque de représentativité du personnel politique, sentiment d'impuissance et d'infantilisation des citoyens, chiffres d'abstention et de votes blanc de plus en plus pré-

25 : Source : <https://www.rtb.be/article/presidentielle-2022-abstention-vote-blanc-vote-nul-quelles-sont-les-differences-10972437>

26 : Source du texte de cette partie : <https://politik-liege.be/elections-piege-a-cons/>

occupants (même quand le vote est obligatoire), succession de scandales politico-financiers, décisions jugées purement électoralistes et « *court-termistes* », polarisation et renforcement des clivages partisans, manque de réactivité, d'efficacité et de courage face aux défis immenses auxquels l'humanité est aujourd'hui confrontée... Beaucoup de citoyens, et en particulier les jeunes générations, ont perdu foi dans la démocratie représentative et ses institutions. Le diagnostic est sans appel : notre système politique, basé sur le sacro-saint principe des élections, est à bout de souffle.

Depuis quelques années, cependant, des assemblées de citoyens tirés au sort ont surgi un peu partout dans le monde, et ont même parfois été à l'origine de décisions politiques concrètes, comme pour les modifications de la Constitution irlandaise (2015-2018). C'est un fait souvent méconnu, mais la Belgique est à la pointe des expériences d'innovation démocratique. Depuis des années, des initiatives, publiques ou non, visant à promouvoir la participation citoyenne directe fleurissent un peu partout à Bruxelles comme en Wallonie, au niveau local, régional et même fédéral. Certaines, telle le « *permanent Bürgerdialog* », assemblée et conseil permanents de citoyens tirés au sort en Communauté germanophone, sont même uniques au monde. Alors, comment et pourquoi ces initiatives ont-elles été mises en place ? Quel est leur fonctionnement, comment les citoyens choisis sont-ils informés et quelle est leur influence sur la politique ? Peut-on imaginer les instituer à une échelle plus large ? Et dans ce cas, quel système établir concrètement ? Avec quelles étapes ? Mais est-ce bien réaliste, est-ce même souhaitable de donner davantage de pouvoirs aux citoyens ? Qu'en pensent-ils ?

Les domaines d'action des collectifs citoyens²⁷

1) Le domaine de l'environnement et du développement durable.

Exemple : un projet quartier durable pour lequel les habitants se mobilisent en vue d'améliorer la vie du quartier.

2) Le domaine de l'alimentation.

Exemple : les potagers urbains dans lesquels les citoyens cultivent ensemble leurs légumes.

3) Le domaine de l'agriculture.

Exemple : des citoyens se mobilisent pour la sauvegarde des terres agricoles ou pour produire eux-mêmes leur nourriture.

27 : Source : <https://ijbxl.be/citoyennete/les-collectifs-citoyens/>

4) Le domaine de l'énergie.

Exemple : les citoyens qui produisent de l'énergie eux-mêmes ou qui proposent des achats groupés d'énergie.

5) Le domaine de l'inclusion sociale.

Exemple : les citoyens qui se mobilisent en faveur des sans-papiers.

6) Le domaine de l'économie collaborative.

Exemple : l'instauration de repair-café dans lesquels chacun peut venir faire réparer ses objets et éventuellement mettre ses connaissances pour réparer ceux des autres.

7) Le domaine artistique et culturel

Exemple : la création d'une salle d'expositions ou de concerts.

(...)

Voici déjà quelques pistes pour s'engager :

- Donner de ton temps pour les sans-papiers : tu peux rejoindre la Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés
- Rejoindre un potager urbain
- Réinventer la démocratie en Belgique et plateforme pour la participation citoyenne à Bruxelles
- Lutter contre la malbouffe : consulte Agricouvert ou Gasap
- T'impliquer dans la vie de ton quartier
- Rejoindre un supermarché collaboratif à Bruxelles

Des exemples de domaines d'engagement et de collectifs citoyens se trouvent sur ce site.

Quelques ressources téléchargeables

Les conditions pour être électeurices

- ↗ <https://www.bruxelles-j.be/exercer-ta-citoyennete/quelles-sont-les-conditions-requises-pour-voter/>

Le vote en pratique

- ↗ <https://elections.fgov.be/electeurs-comment-voter/quel-mode-de-vote-dans-ma-commune>
- ↗ <https://elections.fgov.be/electeurs-comment-voter/vote-papier>
- ↗ <https://elections.fgov.be/electeurs-comment-voter/le-vote-electronique>

Les conditions pour être candidat.e

- ↗ <https://elections.fgov.be/candidats/comment-etre-candidat>
- ↗ <https://www.rtbef.be/article/n-importe-qui-peut-il-se-presenter-aux-elections-en-belgique-quasiment-oui-et-nul-besoin-dun-parti-11306504>

Pour analyser des positionnements politiques

Les piliers de la démocratie

- ↗ https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rc=t=j&opi=89978449&url=https://www.graine-ara.org/sites/default/files/documents/Outils_acc_chgmt/18_intelligences_citoyennes-VF.pdf&ved=2ahUKewig7KyFl60FAxXLgv0HHXFVD-mUQFnoECBIQAQ&usg=AOvVaw1MhzT-Xl_mb1bpF05NPD1M

L'échiquier politique

- ↗ Vidéo de l'asbl CIVIX au Canada : <https://www.youtube.com/watch?v=5PFPFdDw6lQ>

La déclaration des droits humains

- ↗ <https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>

Les groupes politiques européens

- ↗ <https://www.touteurope.eu/institutions/les-deputes-europeens-repartition-par-pays-et-par-groupe-politique/>
- ↗ <https://www.europarl.europa.eu/election-results-2019/fr/outils/widget-pays/belgique/2019-2024/>
- ↗ Des partis politiques en Belgique
- ↗ <https://www.cultures-sante.be/nos-outils/outils-education-permanente/item/256-les-couleurs-politiques-en-belgique.html>
- ↗ <https://www.rtbef.be/article/partis-politiques-combien-de-membres-ont-ils-et-comment-se-passe-leur-recrutement-11258620>

Des collectifs citoyens en Belgique

- ↗ <https://ijbxl.be/citoyennete/les-collectifs-citoyens/>
- ↗ <https://auvio.rtbef.be/emission/elections-piege-a-cons-26714> : Film documentaire « élections piège à cons ? Plus de pouvoir pour les citoyens », film de 1h10 de François Goncè, réalisé en 2023 en Belgique. Ce film est visible sur la site auvio de la RTBF

Exemples de collectifs ou mouvements citoyens :

- ↗ AGORA <https://fr.agorabelgium.be/mouvement>
- ↗ <https://collectifcitoyen.be/>
- ↗ <https://www.capdemocratie.be/>
- ↗ <https://www.davidvanreybrouck.be/?q=fr/content/le-manifeste-du-g1000>

La question de l'abstention

- ↗ <https://dailyscience.be/06/04/2022/les-enseignements-de-labstention-electorale-en-belgique/>

Les éléments fondamentaux sur le vote en Belgique

- ↗ https://www.belgium.be/fr/la_belgique/pouvoirs_publics/democratie/elections

Dossiers informatifs sur tous les types d'élections en Belgique, les niveaux de pouvoir, l'élaboration d'une loi

- ↗ <https://elections.fgov.be/>
- ↗ <https://ressourceselections.be/>
- ↗ <https://www.bruxelles-j.be/exercer-ta-citoyennete/quels-sont-les-differents-types-delections/>
- ↗ <https://elections.inforjeunes.be/wp-content/themes/elections/media/dossier-pedagogique.pdf>

Les parlements en Belgique et en Europe

- ↗ <https://elections.fgov.be/informations-generales/structure-et-fonctionnement-electoral-et-parlementaire-belges>
- ↗ <https://www.vocabulairepolitique.be/parlement/>
- ↗ <https://www.parlement.brussels/wp-content/uploads/2017/04/les-parlements-de-belgique-international-fr.pdf>
- ↗ https://multimedia.europarl.europa.eu/fr/video/quest-ce-que-le-parlement-europeen_B01-ESN-171121

2024

Rédaction :
Aurélie AUDEMAR

Graphisme, illustration :
Juliette VANDERMOSTEN

Editeur responsable :
Eduardo Carnevale - Collectif Alpha

**1001 idées pour une alphabétisation
émancipatrice**

Une réalisation du Centre de
documentation pour l'alphabétisation et
l'éducation populaire du Collectif Alpha asbl

Ce dossier est téléchargeable sur notre
catalogue en ligne : www.cdoc-alpha.be

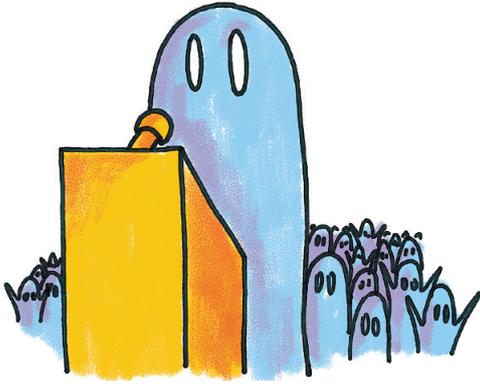
Il est empruntable au Centre de
documentation du Collectif Alpha asbl

148 rue d'Anderlecht - 1000 Bruxelles
(Belgique)

Tél. : 02/540.23.48

E-mail : cdoc@collectif-alpha.be
www.cdoc-alpha.be

Pour toute autre recherche documentaire,
vous pouvez consulter notre catalogue en
ligne et/ou venir parcourir nos rayons.



Aurélie AUDEMAR

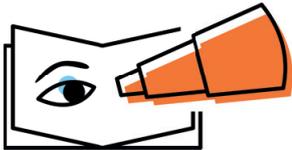
Des citoyen.nes, des candidat.es et des partis

Ce dossier pédagogique vise à mettre au travail les participant.e.s aux formations en alphabétisation pour que chacun.e puisse prendre des décisions lors des élections, à l'échelle de la Belgique ou de l'Union Européenne.

Il invite à s'interroger sur qui a été inclus au droit de vote et qui en a été exclu pour comprendre de manière critique l'évolution de ce qui est nommé « *le suffrage universel* ». Il est proposé ensuite de situer les idées politiques sur un axe idéologique, pour donner une clé de lecture face aux propositions des candidat.e.s.

Nous invitons aussi à mettre à plat les préoccupations et vécus des personnes, leurs satisfactions et frustrations face aux actes des représentant.e.s politiques. Alors que ce droit de vote est le fruit de luttes, il est proposé de se pencher sur ceux, celles, qui refusent de voter.

Enfin, parce que nous pensons qu'un réel processus démocratique implique que les citoyen.ne.s participent aux étapes suivantes que sont les délibérations et les prises de décisions, ce dossier propose une animation autour de la participation au-delà des élections.



1001 idées pour
une alphabétisation
émancipatrice



Ce dossier pédagogique est le troisième des quatre qui constituent la collection *Démocratie en péril, entre la-sagnes institutionnelles et citoyen.nes désabusé.e.s.*

Les autres dossiers de la collection :

DOSSIER 1 :

LA BELGIQUE : QUI A LE POUVOIR ?

DOSSIER 2 :

L'UNION EUROPÉENNE : QUI A LE POUVOIR ?

DOSSIER 4 :

PROVINCES ET COMMUNES : QUI A LE POUVOIR ?

AVEC LE SOUTIEN DE



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LA COCOF INVESTISSENT
DANS VOTRE AVENIR

